



RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

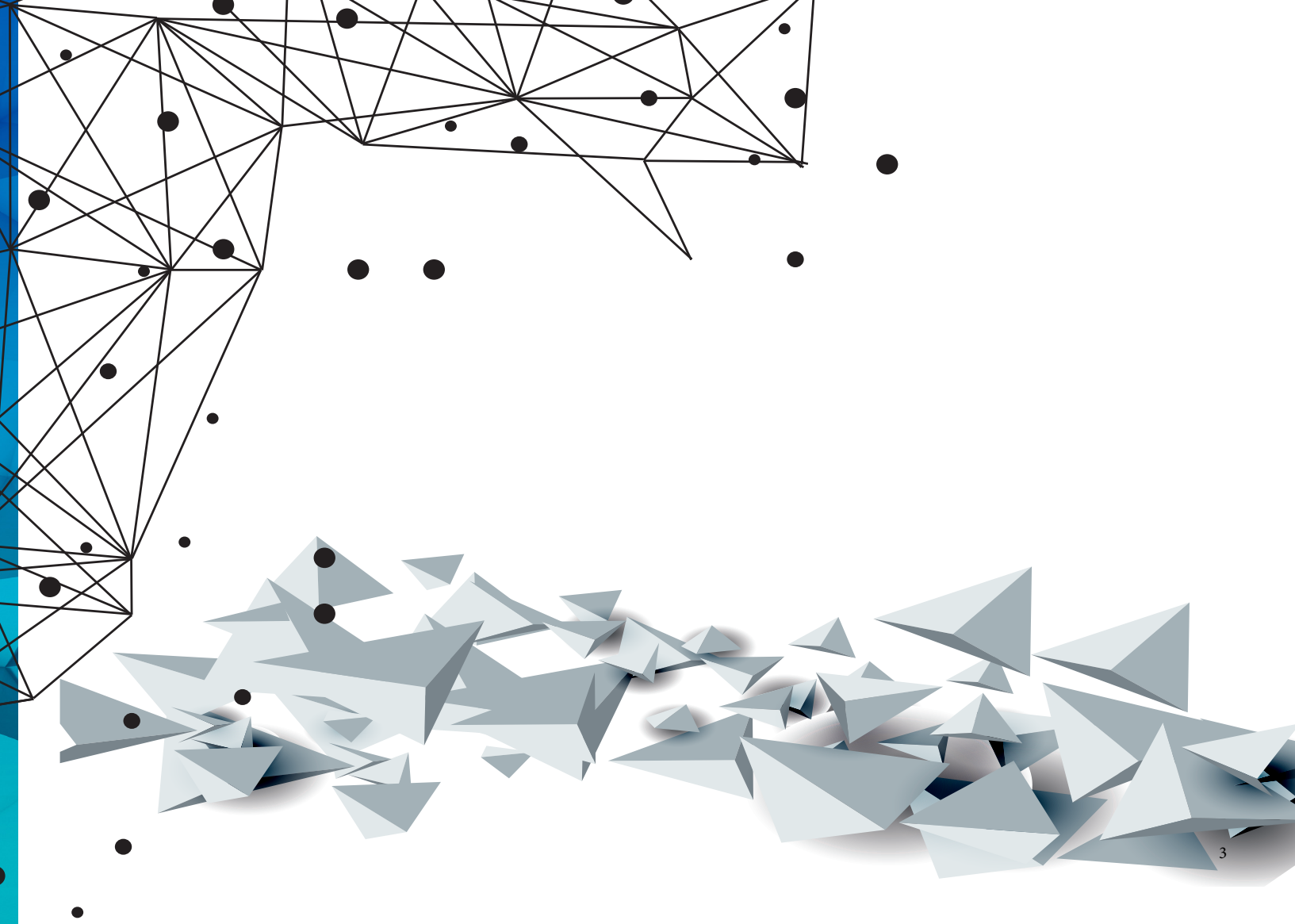
2017

---

CPAS de Jette

*Région de Bruxelles-Capitale*









# INDEX

AVANT-PROPOS

p. 06/07

---

**LES PROJETS 2017**

p. 11/45

---

AGENDA 21 LOCAL

p. 11/13

---

DÉPARTEMENT DES  
AFFAIRES SOCIALES

p. 14/35

---

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES  
GÉNÉRALES

p. 36/39

---

MAISON DE REPOS  
ET DE SOINS

p. 40/45

---

**LES MEMBRES DU CONSEIL**

p. 48/51

---

**LES STATISTIQUES**

p. 52/103

---

7  
↓



# RENSEIGNEMENTS GENERAUX

## **Siège de l'Administration du C.P.A.S.**

Adresse : Rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 / 1090 JETTE

Téléphone: 02/422. 46. 11

## **Siège de l'Administration communale**

Adresse : Chaussée de Wemmel 100 / 1090 JETTE

Téléphone : 02/423.12.11

## **Présidente du C.P.A.S.**

Madame B. DE PAUW

Téléphone: 02/422. 46. 01

## **Secrétaire du C.P.A.S.**

Madame D. BERNARD

Téléphone : 02/422.46.02

## **Receveur du C.P.A.S.**

Madame N. LEHERTE

Téléphone : 02/422.46.30

Site web : [www.cpasjette.be](http://www.cpasjette.be)

## **Service social du C.P.A.S.**

Responsable du département :

Monsieur Ch.MINTIENS

Téléphone : 02/422. 46. 11

## **CENTRE IRIS-Maison de repos/MRS**

Adresse : Chaussée de Wemmel 229 / 1090 JETTE

Direction : Monsieur A. BOY

Téléphone : 02/422.47.09

## **Identification**

Centre Public d'Action Sociale de Jette

Rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49

1090 JETTE - BRUXELLES

Téléphone : 02/422. 46. 11

## **Comptes financiers**

C.C.P. : BE 90 0006 0597 8432

Belfius : BE 32 0910 0088 9702

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport d'activités du CPAS de Jette pour l'année 2017.

Cette année encore, l'ensemble des travailleurs du CPAS ont donné le meilleur d'eux même pour écouter et résoudre les problèmes des citoyens qui ont fait appel à eux. Notre CPAS est à disposition de tous les Jettois.

Vous trouverez dans ce rapport annuel un aperçu de nos activités au cours de l'année 2017, ainsi que l'évolution statistique des demandes reçues et traitées par notre Centre.

Parmi les nouveaux projets, l'année 2017 a été marquée par l'ouverture du Centre d'activités pour seniors VIVA JETTE, fruit d'une collaboration avec LOJEGA (anciennement Foyer Jettois), et avec l'appui d'Hervé Doyen, Bourgmestre, et de Claire Vandevivere, Echevine des Affaires sociales.

Situé rue Léon Théodor 197, ce lieu d'accueil dispose également d'un point d'info ouvert à tous les seniors jettois ainsi qu'à leurs familles, afin de répondre à leurs questions et les accompagner au mieux dans leurs parcours de vie.

En 2018, nous aurons également le plaisir d'inaugurer le restaurant situé dans les mêmes locaux (Café Viva).

En septembre 2017, nous avons également démarré un autre grand projet pour notre institution : la rénovation de l'accueil du CPAS. Ces travaux ont été entrepris dans le but de recevoir les citoyens dans les meilleures conditions possibles tout en améliorant le cadre de travail des agents du CPAS.

L'accueil des citoyens est la première chose à laquelle nous devons nous montrer attentifs en tant qu'institution publique et sociale. C'est la raison pour laquelle, à côté des travaux d'infrastructure, nous avons travaillé sur les qualités humaines de notre accueil (formations des agents, réorganisation interne, projet KIS & Write,...).

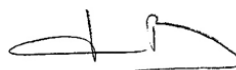
Tout cela sera pleinement opérationnel à la fin des travaux, au mois d'août 2018.

Je tiens encore à remercier chaleureusement les membres du Conseil de l'action sociale pour leur soutien et leur travail au profit de notre CPAS.

Je vous souhaite une excellente lecture, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toute question ou information.

Très cordialement.

Brigitte De Pauw  
Présidente du CPAS de Jette

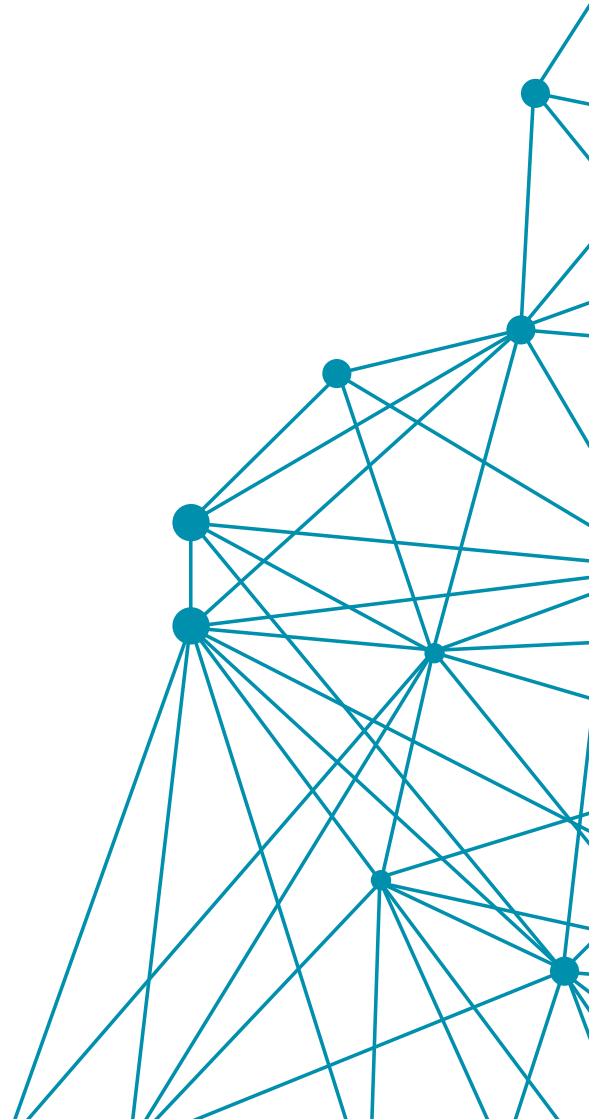






*"Toute personne  
a droit à l'aide  
sociale.  
Celle-ci a  
pour but de  
permettre à  
chacun de  
mener une  
vie conforme  
à la dignité  
humaine".*

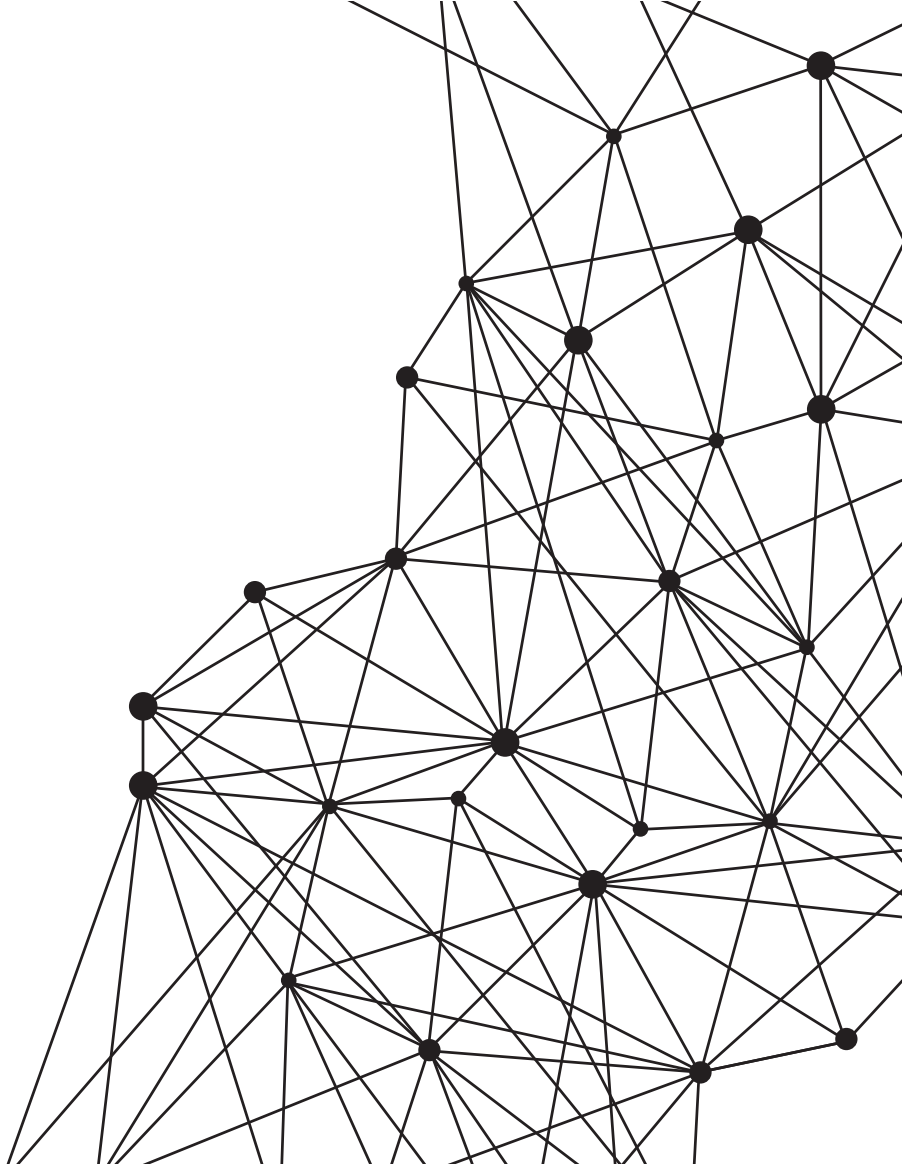
*Article 1 de la Loi Organique des CPAS du 08 juillet 1976*

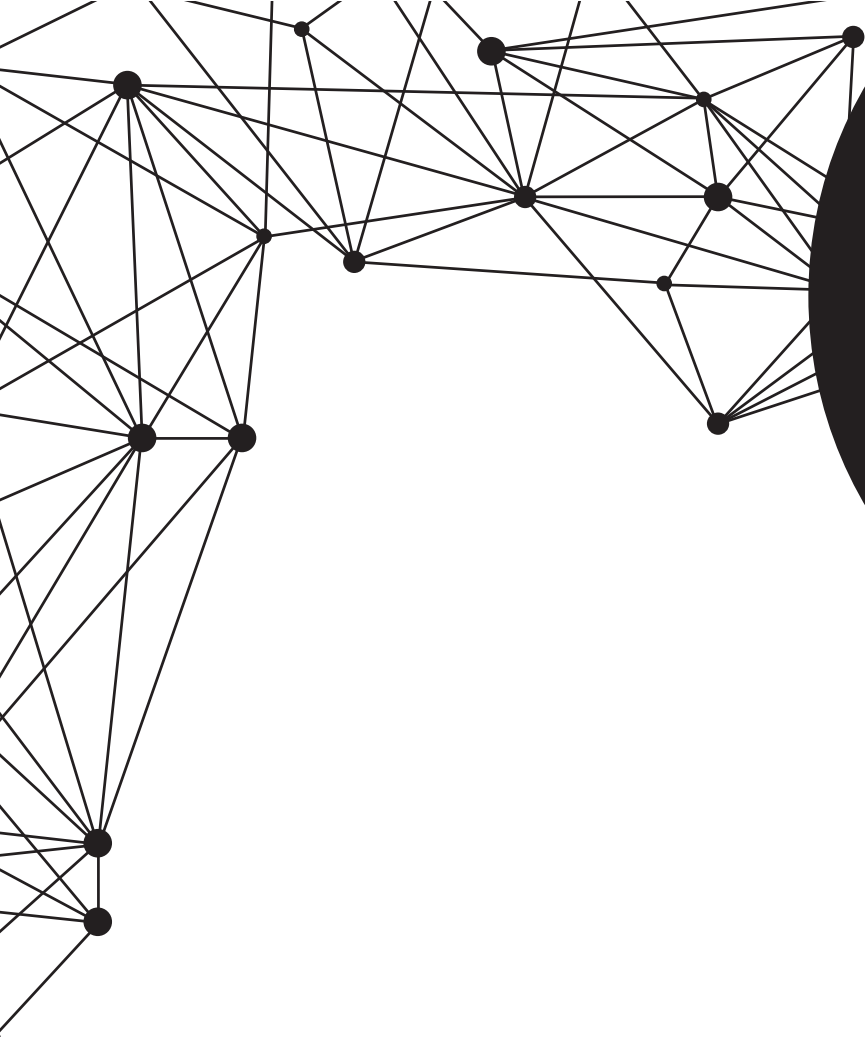


A teal network graphic consisting of interconnected lines and dots, forming a complex web-like structure. A large teal circle is positioned in the center-right of the page, containing the text.

# LES PROJETS 2017







AGENDA 21  
LOCAL  
2017





## AGENDA 21

Depuis mai 2016, le CPAS est actif dans la dynamique d'Agenda 21, qui consiste en l'élaboration et la validation d'un plan d'actions concrètes de développement durable. Le développement durable est une démarche qui vise à assurer la continuité dans le temps du développement économique et social, dans le respect de l'environnement et sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine.

Ainsi, en 2017, la Charte d'Aalborg a été signée par le Conseil de l'Action Sociale, engageant, entre autres, notre centre à prendre ses responsabilités pour préserver l'environnement et mettre en place des projets de développement durable.

L'Agenda 21 a été présenté aux services et départements. Six ateliers participatifs ont eu lieu, mobilisant pas moins de 45 travailleurs, 26 bénéficiaires et 17 membres de la coordination sociale. L'objectif était de réaliser un diagnostic du CPAS en terme de durabilité. La synthèse de ces ateliers et le diagnostic seront finalisés début 2018.

Un logo Agenda21 a été choisi par les travailleurs (91 votes). Notre centre a également collaboré avec la commune en invitant ses bénéficiaires à participer aux projets "No Impact Jette" et "Cultiver en ville". En outre, une enquête mobilité des travailleurs a été réalisée (120 réponses) pour mettre à jour le Plan de Déplacement d'Entreprise.

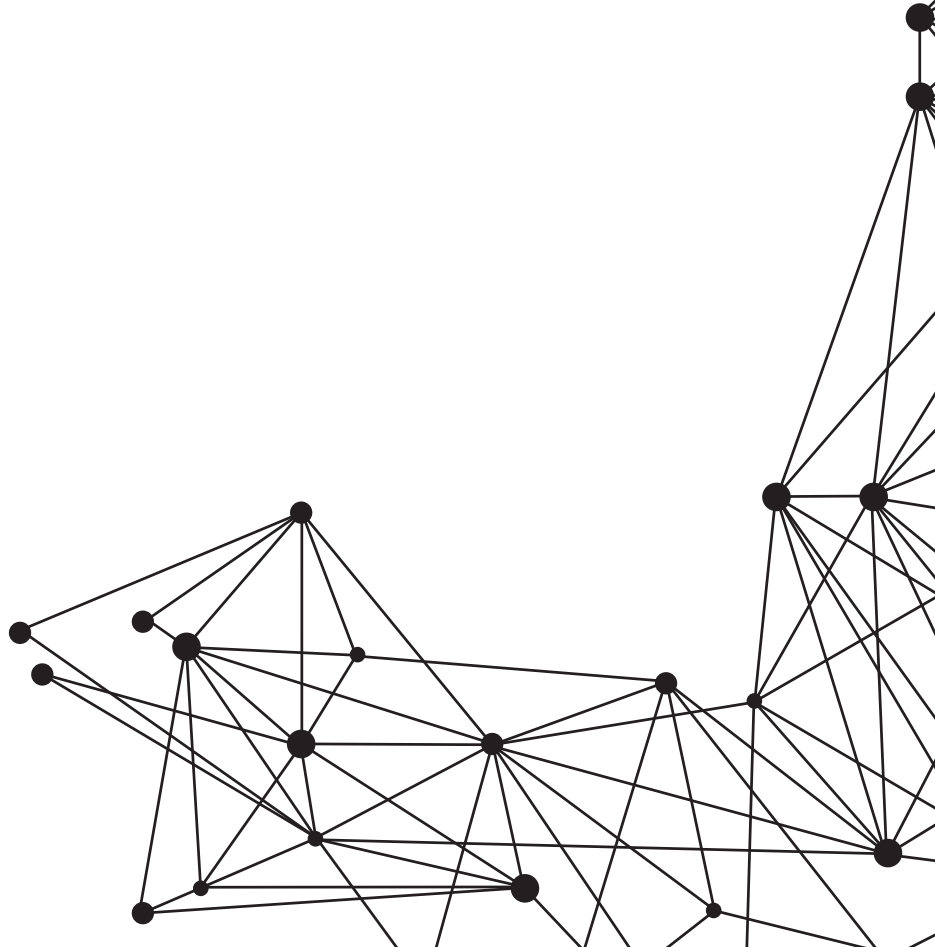
Avec le soutien de Bruxelles-Environnement.



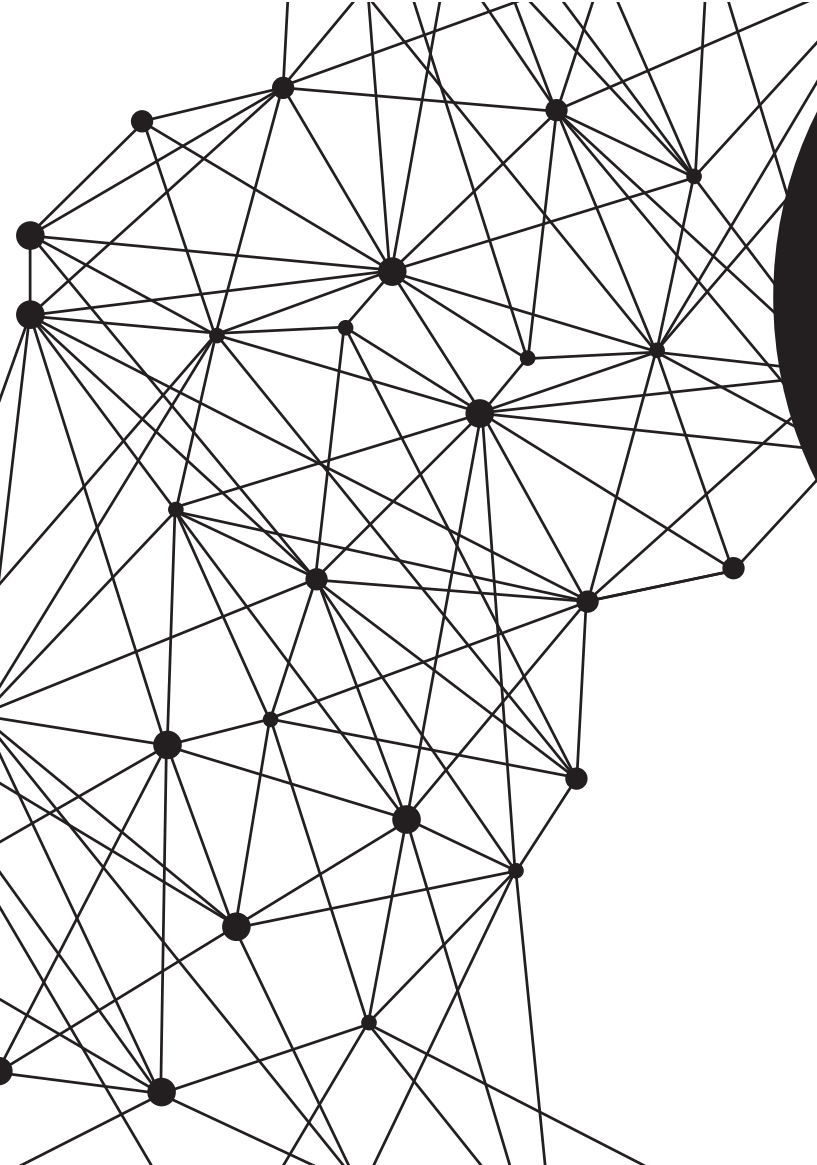
CPAS JETTE OCMW

Développement Durable | AGENDA 21 | Duurzame Ontwikkeling





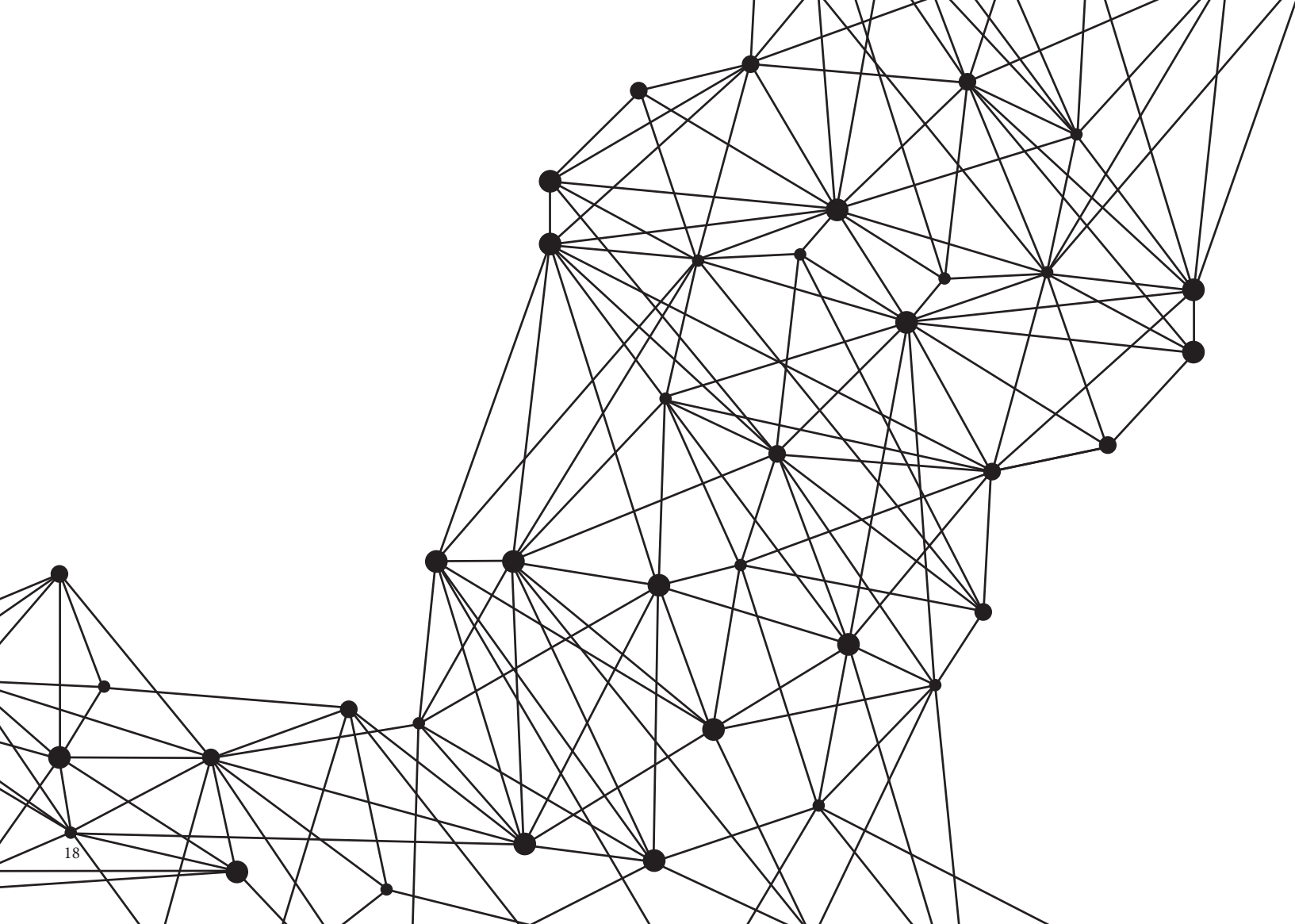




---

DEPARTEMENT  
DES AFFAIRES  
SOCIALES  
**2017**

---





## SORTIE CULTURELLE: " LA FERME POUR ENFANTS "

En date du 16 juin, la Commune de Jette a organisé une visite de la Ferme pour Enfants de Jette pour différentes associations jettoises, telles que des crèches et le CPAS.

Le public visé était les enfants âgés de 2 et 3 ans. Le CPAS a fait le choix de privilégier les enfants n'ayant ni frère, ni sœur. En effet, les enfants ciblés par ce projet n'ont en général que très peu de contacts avec d'autres enfants en dehors de la famille (quand il y en a une). Beaucoup ne vont pas en crèche et sont inscrits sur liste d'attente pour le pré-gardiennat ou les maternelles, et n'ont dès lors pas l'occasion de participer à de nombreuses activités.

Y ont donc été invités des enfants dont les parents sont connus du CPAS (bénéficiaires d'un revenu d'intégration, d'une aide équivalente au revenu d'intégration, d'une aide médicale urgente, d'une carte médicale, d'un suivi Médiation de Dettes, ...).

Au total, c'est un groupe de 12 enfants qui a pu participer, chacun d'eux accompagné d'un parent. Cette activité a permis aux enfants en bas-âge, qui ne constituent pas le public touché ordinairement

par la Ferme pour Enfants, de partager un moment convivial avec des enfants du même âge.

De plus, alors que le CPAS commence à mettre le développement durable au centre de ses préoccupations (agenda 21), cette visite de la ferme a offert aux jeunes enfants l'occasion de s'ouvrir aux joies de la nature, dans le respect des objectifs de la Ferme :

- « Sensibiliser les enfants au respect de leur environnement. Pour cela nous (la Ferme) voulons :

\*Faire découvrir aux enfants les beautés de leur environnement ;

\*Faire prendre conscience aux enfants de l'existence des équilibres écologiques et des cycles biologiques ;

\*Faire prendre conscience aux enfants des travaux de la ferme en tant que production d'aliments ;

\*Faire prendre conscience aux enfants de l'impact des activités de l'Homme sur son milieu à court et à long terme ;

\*Faire prendre conscience aux enfants du rôle actif qu'ils peuvent jouer dans la conservation de leur environnement.

- Sensibiliser les enfants à une nourriture saine.

- Développer une activité agricole traditionnelle, artisanale et durable dans et aux alentours de la Ferme pour Enfants. »

Et pour agrémenter cette belle activité, le CPAS a offert aux participants une bonne collation, composée de produits sains et équilibrés, cela va sans dire !

## CREATION DE "VIVA! JETTE"

### *Création de VIVA ! Jette*

Suite à une convention de collaboration, signée entre le CPAS et le Foyer Jettois en décembre 2016, des locaux situés au rez-de-chaussée de la rue Léon Théodor, 197 à 1090 Jette ont été mis à disposition du CPAS pour la création d'un Centre de Jour et d'un Point Info Senior. Le projet dans sa globalité est nommé VIVA ! Jette. Il consiste en trois volets : Centre VIVA !, Info VIVA ! et un projet d'habitations solidaires, projet qui s'installe principalement dans les logements aux étages du bâtiment sous la gestion du Foyer Jettois (Lojega depuis le 01/01/2018). Le Centre VIVA ! et Info VIVA ! sont des services du CPAS. Un lieu de restauration est également prévu dans le courant de 2018.

### *Installation du centre de jour et du point info*

Après une période d'installation (logistique), le centre de jour ouvre ses portes lors d'une pré-ouverture le 24 mars 2017 et les premières activités ont lieu en avril 2017. Un coordinateur est engagé en avril 2017, une animatrice dès mai 2017. A partir de septembre 2017 une deuxième animatrice rejoint l'équipe, dans le cadre d'une mise à l'emploi sous contrat article 60. Les objectifs du Centre sont la lutte contre la solitude des

seniors jettois et permettre aux seniors de continuer à vivre le plus longtemps possible à domicile.

Afin de pouvoir offrir aux seniors jettois un lieu centralisé sur la commune où ils peuvent s'adresser avec toute sorte de questions ou problèmes, Info VIVA ! voit le jour à la même adresse.

Deux travailleurs sociaux du Service d'Aide aux Personnes y sont détachés à temps partiel afin de pouvoir assurer une permanence.

Pour assurer au Centre VIVA ! une bonne visibilité sur la commune, des logos ont été créés pour le projet et ses différents volets. Le Centre de Jour obtient en 2017 un agrément provisoire de la COCOM avec des subsides à la clé pour un montant de 60.000€.

### *4 flats dans le projet Habitations Solidaires*

Suite à une convention d'attribution prioritaire de quatre logements "seniors", signée entre le Foyer Jettois et le CPAS, l'installation de 4 seniors présentant une certaine fragilité a pu se réaliser dans ces logements sociaux. Cette installation permet à ces personnes d'utiliser les avantages du projet et ainsi de rester le plus longtemps possible à domicile.

### ***Info VIVA !***

En 2017, 25 personnes ont eu un suivi grâce à l'Info VIVA !. Il s'agit de demandes pour lesquelles les personnes ne savaient pas où s'adresser. Les assistants sociaux ont la mission d'analyser la situation et de trouver, avec la personne ou son entourage, la meilleure solution ou réponse. Souvent, cela se termine par une orientation vers un service existant. L'assistant social suit la situation jusqu'à ce que la personne ait obtenu l'aide dont elle a besoin.

### ***Introduction d'un projet en réponse à l'appel à projet Fondation Roi Baudouin***

A partir du Centre de jour, un dossier de projet est rentré à la Fondation Roi Baudouin en réponse à l'appel à projet « Soutenir les personnes âgées fragilisées, chez elles et dans leur quartier ». La création d'un réseau solidaire VIVA ! est élu et pourra mettre en pratique la création de ce réseau avec les 17.402€ qui lui sont attribués.

### ***Introduction d'un projet en réponse à l'appel à projet COCOM***

En été 2017, la COCOM lance un appel à projet « Mise en place d'un modèle intégré d'aide et de soins de proximité visant le maintien à domicile des personnes âgées en Région Bruxelles-Capitale ». Constatant qu'Info VIVA ! est un projet qui répond aux critères émis par la COCOM, un dossier est constitué et transmis au pouvoir subsidiant. L'objectif est d'obtenir des subsides qui permettront dans les années à venir le développement plus approfondi d'Info VIVA ! Une réponse est attendue courant 2018.



## CRÉATION DU SERVICE « AIDE AUX PERSONNES »

Le CPAS dispose de différents services qui, chacun dans leur propre rayon d'action, viennent en aide aux personnes à l'autonomie réduite. Le service « Aide à domicile » s'efforce, en offrant son assistance dans les tâches de la vie quotidienne, de permettre à ces personnes de vivre le plus longtemps possible de manière autonome ou de leur venir en aide jusqu'à ce qu'elles aient retrouvé leur indépendance. Partant de la constatation que la mobilité pose souvent problème à ce groupe cible, ce service octroie également des chèques-taxi et a dès 2007 créé une Centrale des Moins Mobiles.

Pour les personnes qui ne sont plus en état de vivre chez elles et doivent être accueillies dans une maison de repos ou une autre structure, le service « Relogement des personnes âgées » est là pour aider à trouver la structure adéquate et le cas échéant pour mettre en place l'assistance financière nécessaire émanant du CPAS.

Les personnes disposant d'un bas revenu rencontrent parfois des difficultés à faire face aux frais indispensables à un traitement et à un suivi médical correct. C'est dans cette optique que le CPAS a créé le service « Soins de santé », qui s'adresse aux personnes qui ont besoin d'être soutenues dans ce domaine.

L'année 2017 aura été marquée par la réalisation de VIVA! Jette, un projet qui s'est soldé par la création d'un centre de jour et d'un point d'information à l'intention des personnes âgées, dans un bâtiment où a également été lancé un projet intergénérationnel de vie en communauté conçu par le Foyer Jettois. Autant d'initiatives qui complètent avantageusement la prestation de services existante.

Tous ces services s'adressent dans une large mesure à un même groupe cible. Pour en harmoniser le fonctionnement, ils ont donc été fusionnés en une seule grande entité : le service « Aide aux personnes ».

## SALON DES PERSONNES ÂGÉES

Le 30 novembre 2017, la salle des fêtes communale était le décor d'un salon des personnes âgées, une initiative du groupe de travail « Personnes âgées » de la coordination sociale en collaboration avec les services communaux. La coordination sociale est dirigée par le CPAS, et le service « Aide aux personnes » fait depuis quelque temps partie du groupe de travail « Personnes âgées ». Cette après-midi aura été pour les personnes âgées une nouvelle occasion de glaner des informations au sujet des initiatives et services existants.

Parmi les exposants qui animaient un stand lors du salon se trouvaient Labolobo, le Centre VIVA!, Buurtpensioen, Warlandis, Solumob, les restaurants sociaux, l'ASBL Amis de Dieleghem, le service « Aide à domicile » du CPAS, le service « Développement personnel » de la commune, l'ASBL Abbeyfield, l'ASBL Inforhome, les mutualités socialistes et chrétiennes, la bibliothèque communale, l'ASBL Télésecours et bien d'autres organisations.

## GOODFOOD

En collaboration avec la commune de Jette, neuf ateliers « Cultiver en ville », proposés dans le cadre de la stratégie GoodFood de la Région de Bruxelles-Capitale ont été organisés. Ces ateliers sont destinés à encourager la production alimentaire en ville. En tout, 209 Jettois se sont inscrits. Outre les affiches et flyers présents à l'accueil de notre centre et mis à disposition des travailleurs sociaux, 61 bénéficiaires ciblés ont été invités par courrier postal.

Parmi les ateliers proposés, retenons par exemple « Mon potager de balcon », « Mon jardin fruitier », « Mes plantes aromatiques » ou encore « Mon jardin dans ma cuisine ».

Tout un programme !





## KIS & WRITE

En janvier 2016, un projet de réécriture des courriers et notifications en langage clair a été proposé,

KIS (Keep It Simple) & Write.

L'objectif est de faciliter la compréhension, gagner du temps en explication et faire comprendre à nos usagers qu'ils sont notre préoccupation première.

Un groupe de travail a été formé et chaque membre de l'administration a pu, sur base volontaire, s'y inscrire.

En 2017, ce groupe de travail a continué à se réunir une demi-journée par mois. Au total, 11 réunions ont pu être organisées.

Comme l'année précédente, l'objectif était de travailler un courrier simple et une notification par réunion.

Le « KIS & Write » a invité le service Médiation de dette et le service en charge des cartes médicales à participer à une des réunions pour travailler le contenu de leurs courriers simples.

A partir du mois de juillet, l'objectif initial a été revu et il a été décidé de ne plus travailler les courriers 'simples' mais de centrer les réunions sur les notifications (canevas, annexes et notifications en lien avec le revenu d'intégration).

Le groupe s'est inspiré de la liste disponible sur le site internet du SPP Intégration Sociale pour quantifier les notifications et les retranscrire en langage clair. Pas moins de 64 notifications différentes ont ainsi été identifiées pour le seul revenu d'intégration !

Par ailleurs, 4 rencontres avec le groupe de lecture, composé d'usagers du CPAS qui viennent relire les projets modifiés et donner leur avis, ont également été organisées.

En 2017, le « KIS & Write » a réécrit 15 notifications et 9 courriers simples.

En 2018, l'objectif est de continuer à se concentrer sur les notifications du revenu d'intégration et de terminer intégralement cet important chapitre de l'aide sociale en CPAS.



## COLLABORATION DU CPAS AVEC LE THÉÂTRE DU COPION ET LE COLLECTIF « POURQUOI PAS NOUS »

Le CPAS collabore avec le Théâtre du Copion qui développe à Jette pour la saison 2017-2018 un projet culturel d'atelier théâtre, en partenariat avec le collectif « Pourquoi Pas Nous », association de fait.

Rappelons que le collectif « Pourquoi Pas Nous » est issu de la collaboration du CPAS avec le Théâtre National dans le cadre du projet d'ateliers théâtre mobiles. Il s'agit de citoyens jettois, fragilisés qui ont pris part à l'atelier théâtre et qui ont eu le désir de poursuivre l'aventure ensemble après la fin de l'encadrement par le Théâtre National.

L'ASBL Théâtre du Copion met à disposition un animateur/régisseur pour assurer l'encadrement et l'animation des ateliers et ce, durant toute la durée du projet.

L'atelier théâtre est organisé une fois par semaine sur le territoire de la commune de Jette, à raison de minimum 35 ateliers sur la période octobre 2017 – juin 2018.

L'ASBL garantit l'accès gratuit aux ateliers aux usagers du CPAS. Elle collabore avec le service social du CPAS de Jette pour la promotion et la valorisation des ateliers auprès des usagers du CPAS de Jette.

Enfin, en terme d'aboutissement, l'ASBL garantit également l'organisation de minimum 2 spectacles dans le courant du mois de juin 2018 à Jette.

Cette collaboration est rendue possible grâce au soutien du CPAS mais aussi de la Commune, de Lojega et du Centre Culturel de Jette « L'Armillaire ».









## LE BARBECUE DE LA COORDINATION SOCIALE

Suite au succès rencontré par l'organisation du premier barbecue de la coordination sociale en 2016, le CPAS de Jette a réitéré l'expérience en cette année 2017. Il s'est déroulé en date du 29/06/2017 auprès de l'atelier 34.0, un partenaire culturel du CPAS.

Pour rappel, l'objectif de cette rencontre placée sur une tonalité informelle est de permettre à chaque participant de renforcer son réseau professionnel (notamment par la rencontre de nouvelles recrues, de collègues que l'on n'a pas l'occasion de rencontrer souvent etc.) et de consolider les liens entre les membres de la coordination sociale.

Pour l'édition 2018, nous envisageons de coupler cette activité à une animation en matinée dont l'objectif sera de permettre de manière dynamique et conviviale de faire connaissance avec les différents membres et associations de la coordination sociale jettoise.

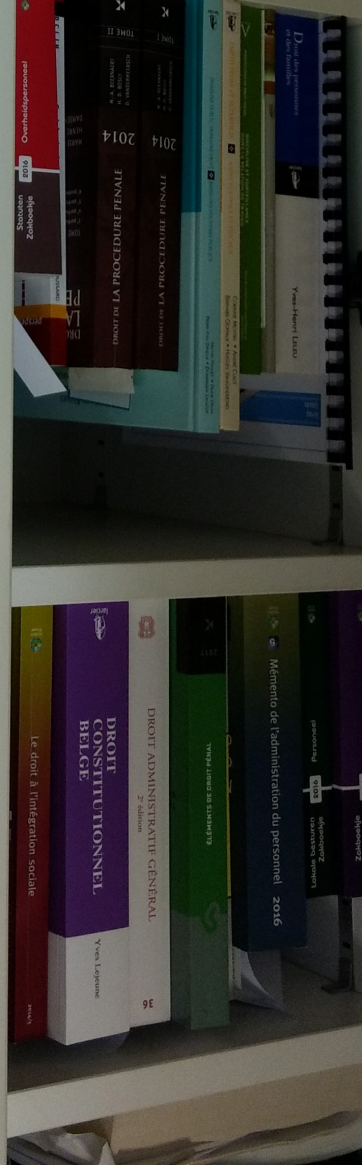
## SAINT-NICOLAS : DISTRIBUTION DE CADEAUX AUX ENFANTS DES USAGERS

Début décembre, le CPAS a eu l'opportunité de récupérer quantité de jouets via des dons de particuliers. Pas moins de 451 jouets (218 en 2016), en comptant peluches et livres, furent rassemblés et inventoriés par de nombreux volontaires, désireux de se mobiliser pour cette belle action. Une initiative en entraînant une autre, quelques membres du personnel se sont ensuite mobilisés pour téléphoner aux parents concernés et ont contribué à la mise en place d'un « show-room » improvisé à la salle dite « de la clouterie », l'accueil du CPAS étant en complète rénovation.

Au final, ce sont donc 451 cadeaux qui ont été distribués à 72 familles pour un total de 165 enfants ! Les quelques peluches, livres et jouets restants ont été conservés pour distribution tout au long de l'année.









## COLLABORATION AVEC L'ARBRE DE VIE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ INFANTILE

C'est en 1998 que Francine et Fernand MEERT, initiateurs du projet « Le Nid » qui aide les femmes victimes de la prostitution, créent l'asbl L'Arbre de Vie pour empêcher les enfants de retomber dans le cercle de la prostitution. Peu à peu, l'objectif du projet s'est étendu à toutes les femmes fragilisées ou en détresse psychologique ou économique. L'Arbre de Vie est en place depuis 1998 à Jette et accueille +/- 16 enfants par jour (capacité maximale) dans le cadre d'une halte d'accueil d'urgence nécessité et d'insertion sociale.

Il ne s'agit donc pas d'une halte-garderie de confort permettant aux mamans de se libérer quelques heures par semaine pour faire des courses, consulter un médecin ou faire du sport.

L'Arbre de Vie accueille donc des enfants défavorisés de 1 mois à 4 ans dont la mère est en détresse, sans ressources et n'a pas la possibilité de confier son enfant à une crèche publique. L'objectif est de lui permettre de s'alphabétiser, de suivre des cours de français ou une formation professionnelle.

L'asbl Arbre de Vie est essentiellement composée de personnes bénévoles. Elle est reconnue, mais non subsidiée, par l'Office Nationale de l'Enfance (ONE).

La commune de Jette met à disposition les locaux et les charges y afférentes. Les appointements des directrices sont également pris en charge par les structures communales. Tous les autres frais de fonctionnement sont assurés par des dons recueillis auprès d'organismes et de généreux donateurs. L'asbl Arbre de Vie est à présent localisée dans le bâtiment Magritte, sur le site du CPAS.

Dans le cadre de la plateforme « Lutte contre la pauvreté infantile » regroupant l'ensemble des acteurs jettois actifs dans ce domaine, dont le CPAS et la Commune, l'Arbre de Vie a précisé que ce sont les parents qui fournissent les repas des enfants. Il est malheureusement constaté que les repas préparés sont souvent de piètre qualité, peu équilibré avec, par exemple, peu ou pas de légumes.

Afin d'améliorer la qualité des repas, le CPAS a pris la décision d'organiser en collaboration avec Les cuisines Bruxelloises une mise à disposition quotidienne et gratuite de potage adapté aux besoins des enfants. Chaque jour, ce sont 2 litres de potage frais qui sont livrés à l'asbl, à la grande satisfaction tant des parents que des encadrants... et bien entendu de la dizaine d'enfants présents quotidiennement !





## LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'INTÉGRATION SOCIALE (PIIS)

Le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) est un outil d'accompagnement et de suivi « individualisé » (sur mesure) visant l'autonomie et l'intégration sociale de l'utilisateur et, si possible, dans le sens d'une insertion dans un parcours vers l'emploi.

La loi « PIIS » du 21 juillet 2016 a considérablement modifié l'approche du travail social en CPAS.

D'application dès novembre 2016, les nouveaux dispositifs légaux ont véritablement commencé à influencer le suivi des usagers en 2017. Le temps est venu pour un premier bilan.

A de rares exceptions près prévues par la loi (raisons d'équité, de santé,...), tout usager bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale a l'obligation de signer un PIIS.

Le public dispensé provisoirement pour raison de santé ou d'équité de toute démarche d'insertion socio-professionnelle (ISP) correspond au public visé par l'activation sociale. Il s'agit d'un public très éloigné du marché de l'emploi et vulnérable.

Le PIIS est un contrat dynamique qui peut toujours être

modifié en cours d'exécution (par avenants) pour permettre des ajustements en fonction de la situation concrète de l'intéressé. Le non-respect par l'utilisateur du PIIS doit donc également interroger le contenu du projet.

Le CPAS de Jette a organisé tout le dispositif PIIS au sein d'un triangle composé de trois services distincts : le Service Quartier (première ligne) qui est en charge de l'octroi du revenu d'intégration ; le service Développement Social qui gère la partie activation sociale et le service Projet Emploi Formation (PEF) qui s'occupe de l'insertion socioprofessionnelle via notamment la formation et la mise à l'emploi.

Quelques exemples :

*Contenu d'un PIIS ISP :*

- Détermination d'un projet professionnel
- Orientation et suivi de cours d'alphabétisation
- Initiation à l'informatique
- Orientation et suivi de préformations, formations qualifiantes et professionnelles, études
- Suivi et accompagnement en Recherche Active d'Emploi (RAE) en individuel et collectif : ateliers CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, informations concernant les plans d'embauche, atelier Actiris, recherches d'offres avec soutien informatique
- Sélections et propositions de postes de travail « article 60 »

*Contenu d'un PIIS Activation sociale :*

-Usagers de plus de 60 ans : activités culturelles, bénévolat, intergénérationnel,...

-Usagers avec problèmes de santé de longue durée, assuétudes, fragilité psychologique : remobilisation, activités culturelles, objectif de prise en main par l'intéressé de l'assuétude, de la fragilité psychologique via un suivi (para)médical, psychologique adapté

-Cours d'alphabétisation dans un objectif de cohésion sociale (éducation permanente/à titre occupationnel)

-Primo-arrivant : Atelier citoyen

-Recherche de logement

-Réflexion à propos de la remobilisation sociale

(= prétrajet ISP) qui peut englober :

\*La recherche d'une crèche incluant une détermination de projet professionnel

\*Les femmes enceintes isolées en recherche de liens sociaux et de soutien, entre autre dans une future perspective d'insertion socioprofessionnelle.

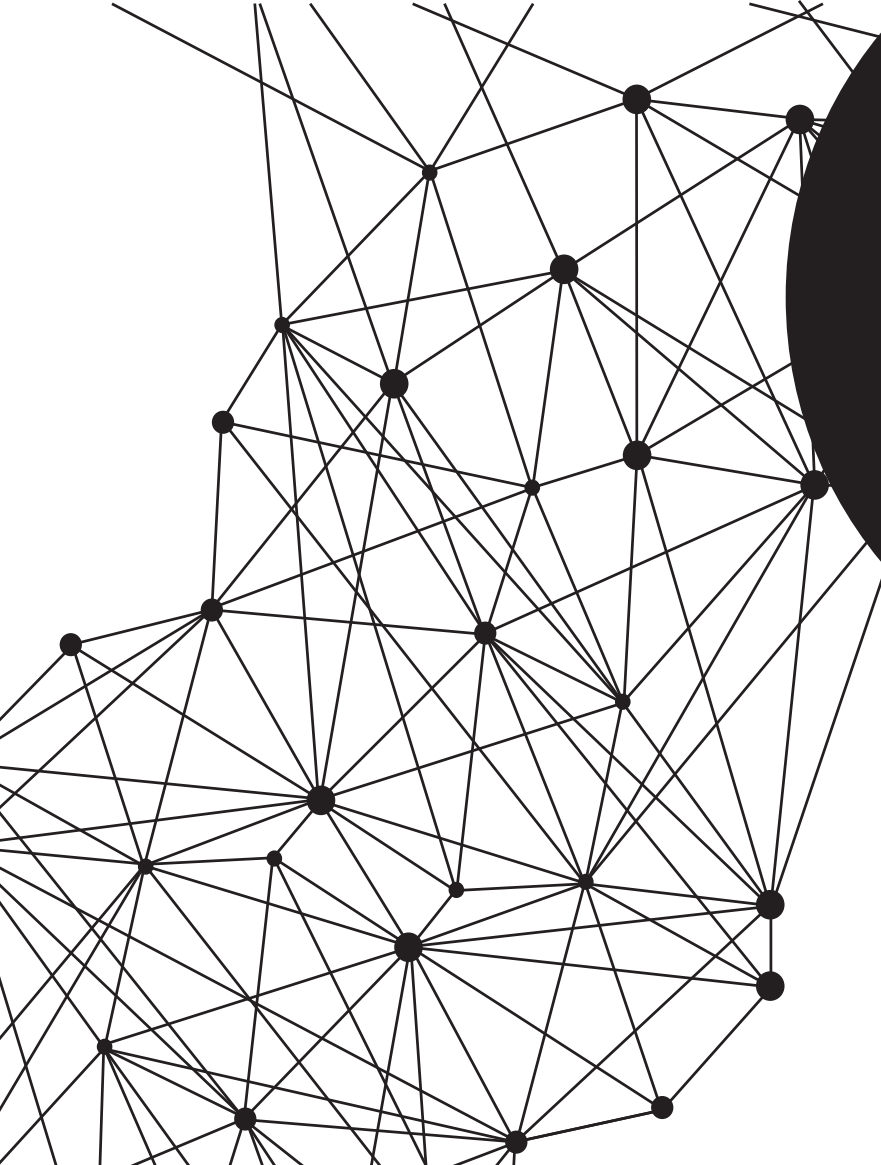
**Sanction :**

En cas de non-respect par l'utilisateur du contenu d'un PIIS, l'application d'une sanction, éventuellement financière, est facultative et laissée à l'appréciation des CPAS. La sanction est vue (par le SPP-IS) comme devant être exceptionnelle et uniquement si l'intéressé ne respecte pas les objectifs du PIIS sans motif légal.

*Quelques chiffres :*

Le CPAS de Jette comptabilise en 2017, 481 dossiers PIIS pour lesquels une subvention auprès du SPP-IS a été demandée.

PIIS 2017	481	100,00%
PIIS étudiant	258	53,64%
PIIS Général	223	46,36%



---

DEPARTEMENT  
DES AFFAIRES  
GENERALES

---

2017



## PROJET D'EXTENSION DU CPAS ET DE RÉNOVATION DE L'ACCUEIL

**E**n 2016 , le CPAS a initié un projet d'un montant total de 777.000€ (TVA incl.) financé sur emprunt pour le réaménagement complet de l'accueil du CPAS et l'ajout d'un nouvel espace de bureaux aux étages. Ces travaux incluent la réfection des installations de chauffage et de ventilation ainsi que l'installation de containers pour héberger l'accueil pendant la durée des travaux. Le début des travaux est prévu pour septembre 2017.



## CONSULTATIONS JURIDIQUES DE PREMIÈRE LIGNE

**T**outes les deux semaines, une permanence juridique est tenue dans les locaux du CPAS. La permanence est ouverte à tout le monde sans rendez-vous, de 17h à 19h, pour toute question de nature juridique.

## DES CHIFFRES AU SEIN DU DEPARTEMENT

- 20.031 lettres sont arrivées
- 21.224 lettres sont envoyées
- 2 plaintes reçues
- 32 dossiers marchés publics pour l'administration
- 56 consultations juridiques



**19,20**  
**Chassé**  
Inscriptie  
Chassé  
de 13h30  
Mercredi 10  
24 05/2017

**19,20**  
**Chassé**  
Inscriptie  
Chassé  
de 13h30  
Mercredi 10  
24 05/2017

**19,20**  
**Chassé**  
Inscriptie  
Chassé  
de 13h30  
Mercredi 10  
24 05/2017

**HEB JIJ EEN S-ABONNEMENT VAN DE MIVB?**  
  
**VERKRIJF DEZE NETTEER AAN EEN OUTWARDER.**

**19,20**  
**Chassé**  
Inscriptie  
Chassé  
de 13h30  
Mercredi 10  
24 05/2017

**19,20**  
**Chassé**  
Inscriptie  
Chassé  
de 13h30  
Mercredi 10  
24 05/2017

**19,20**  
**Chassé**  
Inscriptie  
Chassé  
de 13h30  
Mercredi 10  
24 05/2017







---

MAISON DE  
REPOS / MRS

2017

---

## LA MAISON DE REPOS/MRS

La maison de repos/maison de repos et de soins (maison de repos/MRS) CENTRE IRIS du CPAS de Jette, chaussée de Wemmel 229 à 1090 Jette, se situe sur le site du CPAS de Jette.

La maison de repos/MRS accueille les personnes âgées dont l'état de santé ou la situation ne permet plus la vie à domicile dans des conditions satisfaisantes. Elle peut accueillir 90 résidents, dont 40 résidents avec statut MRS.

Chaque résident dispose d'une chambre particulière. Quelques chambres à 2 lits sont prévues pour des couples ou pour les résidents qui le désirent.

La maison de repos/MRS offre un service d'hôtellerie et met à disposition un ensemble de soins infirmiers, paramédicaux, médicaux et pharmaceutiques. Le résident retrouve dans le foyer l'ambiance familiale de la maison de repos, accompagné par l'équipe d'animation. Les activités et les loisirs sont favorisés au sein de l'établissement.

La maison de repos/MRS organise des fêtes, des excursions, la participation à des activités culturelles et sportives, des activités intergénérationnelles, des soins de bien-être et d'esthétique, une chorale en partenariat avec la Monnaie, des activités de musicothérapie et des activités avec des animaux.

Deux grandes festivités, où les familles sont cordialement invitées, sont également organisées chaque année : le barbecue et le banquet de Noël.

Une piste de pétanque, un billard, un piano, des jeux de société, l'internet, des CD et DVD, différents livres, journaux et magazines ne sont que quelques exemples des loisirs mis à disposition des résidents.



## LE RESIDENT (Statistiques au 31.12.2017)

### Profil des résidents

L'échelle d'évaluation (KATZ) permet de déterminer le degré de dépendance des résidents. Elle consiste en un questionnaire évaluant les capacités dans 6 domaines de la vie quotidienne :

- se laver
- s'habiller
- se transférer et se déplacer
- aller à la toilette
- la continence
- manger

Seuls les résidents des catégories B, C et Cd entrent en ligne de compte pour le statut MRS.

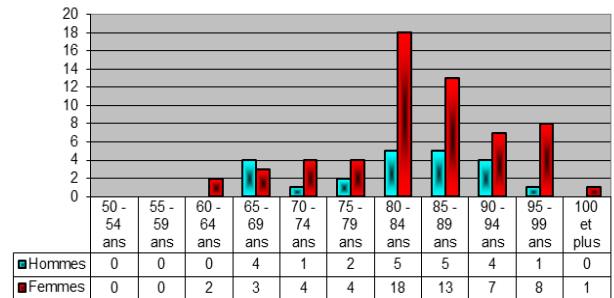
La répartition des résidents s'établissait comme suit au 31.12.2017 :

Catégorie	MRPA	MRS
O	27	Pas en MRS
A	8	Pas en MRS
B	0	15
C	0	10
Cd	2	16
D	4	Pas en MRS
<b>total</b>	<b>41</b>	<b>41</b>

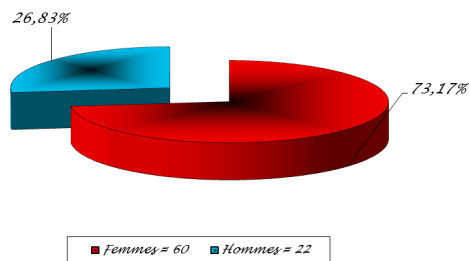
Tableau graphique représentant la répartition par âge des résidents.

50% des résidents sont dans la tranche d'âge 80 - 89 ans ce qui est démographiquement conforme.

La résidente la plus âgée dans la maison de repos a 101 ans.



## RÉPARTITION PAR SEXE



Il y a 73,17 % de femmes et 26,83% d'hommes, ce qui est démographiquement conforme.

Statistiquement, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Des facteurs sociologiques, biologiques et psychologiques expliquent cette logique de disproportion.

## LA RENOVATION

La maison de repos a été inaugurée le 11.03.1961.

Une partie de la maison de repos a déjà été réaménagée en 2003 (phase 1). Il s'agit principalement de l'aménagement d'un nouveau restaurant avec patio et d'une nouvelle cuisine centrale.

La partie de la maison de repos comprenant 8 appartements a été également réaménagée en 2003 (phase 1bis).

Le projet global de la rénovation a débuté le 19.10.2015.

La première pierre a été posée par Mme DE PAUW, Présidente, le 18.11.2015.

Les travaux ont débuté par la construction d'une extension annexée au bâtiment de la maison de repos existante (phase 2). Cette nouvelle construction est en cours depuis le 14.07.2017 et compte 11 chambres à 1 lit au niveau 0, 10 chambres à 1 lit au niveau 1 et 11 chambres à 1 lit au niveau 2.

Au total, la nouvelle construction a 4 niveaux : 1 sous-sol, un rez-de-chaussée et 2 étages avec un total de 32 chambres.

Depuis le 07.08.2017, il est procédé à la rénovation de l'aile gauche côté sud qui sera finalisée en 2018 et qui comptera 13 chambres à 1 lit au niveau 0, 14 chambres à 1 lit au niveau 1 et 14 chambres à 1 lit au niveau 2 (phase 3).

Au total, l'aile gauche côté sud aura 4 niveaux : 1 sous-sol, un rez-de-chaussée et 2 étages avec un total de 38 chambres.

L'ouverture de cette aile est prévue dans le courant de l'année 2018.

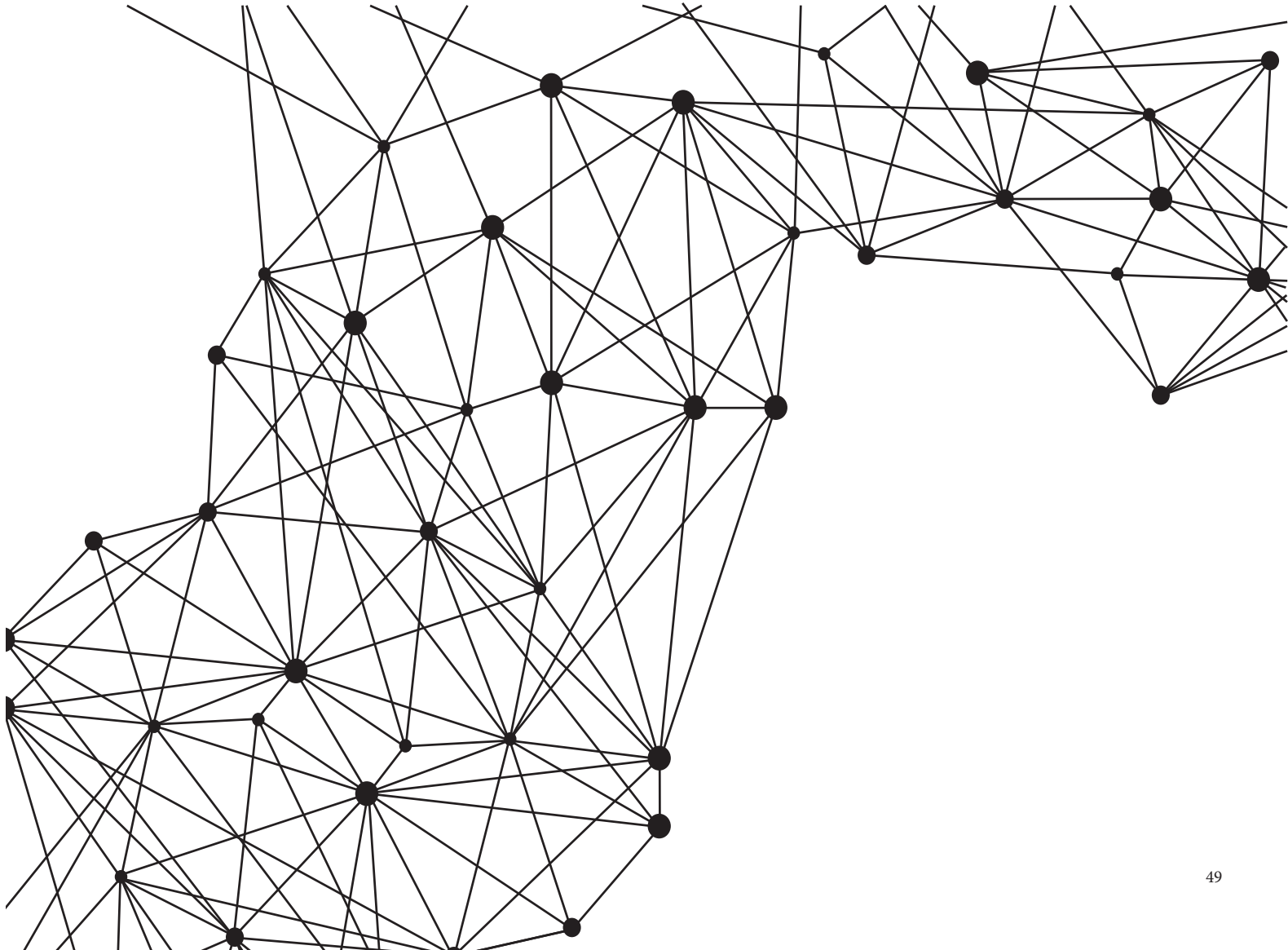
Le jardin de la maison de repos est également en cours de réaménagement.

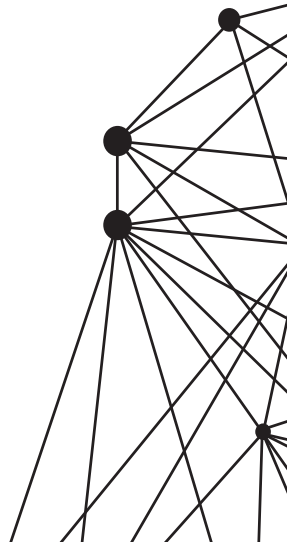
Dans la dernière phase, il sera procédé à la rénovation de l'aile droite côté nord pour une ouverture prévue en 2019 (phase 4).

La maison de repos sera entièrement rénovée au terme de ces travaux et pourra accueillir à ce moment 106 résidents.

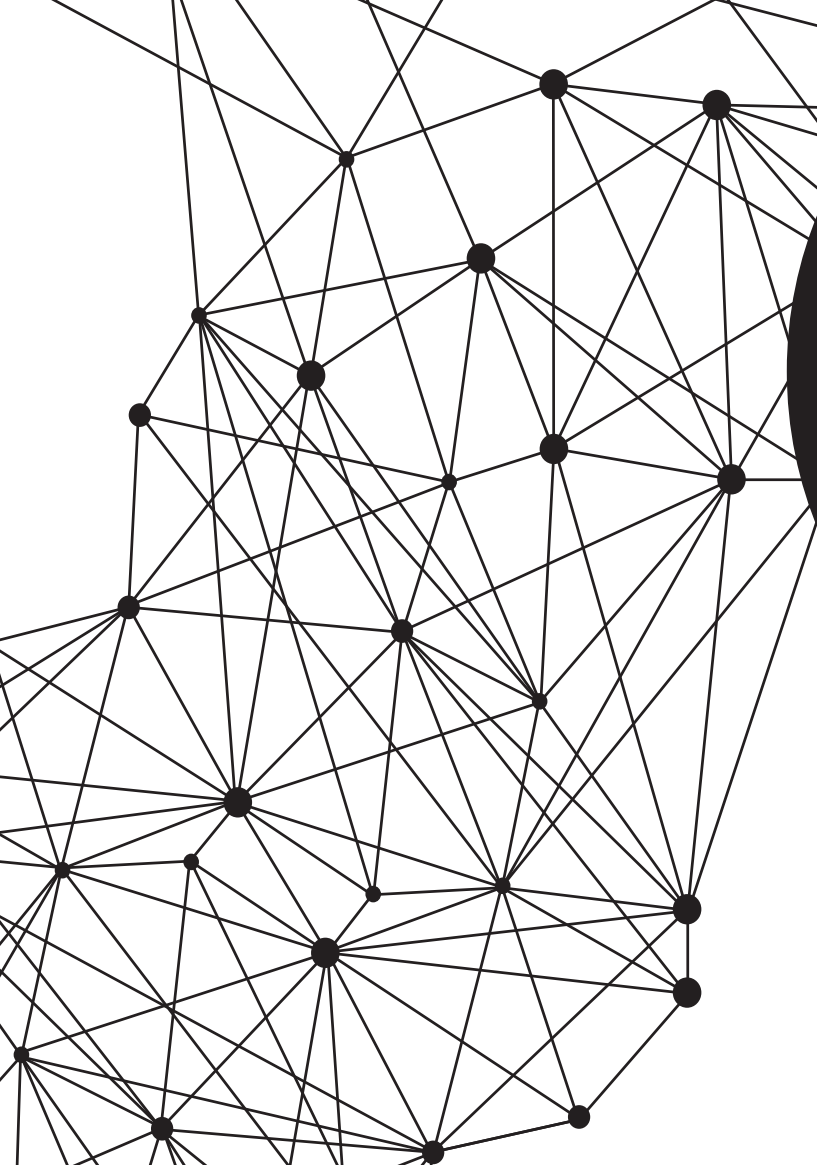












---

MEMBRES  
DU CONSEIL  
2017

---

*Mme Ch. ROUFFIN*  
(FR)

*M. A. LIEFFERINCKX*  
(FR)

*Mme G. RAFAELIAN*  
(FR)

*M. P. LIEBENGUTH*  
(FR)

*M. Chr. MATERNE*  
(FR)

*Mme M. VANDEN AVONT*  
(FR)



# Conseil de l'Action Sociale

*PRESIDENTE :*  
*Mme B. DE PAUW*  
*(NL)*

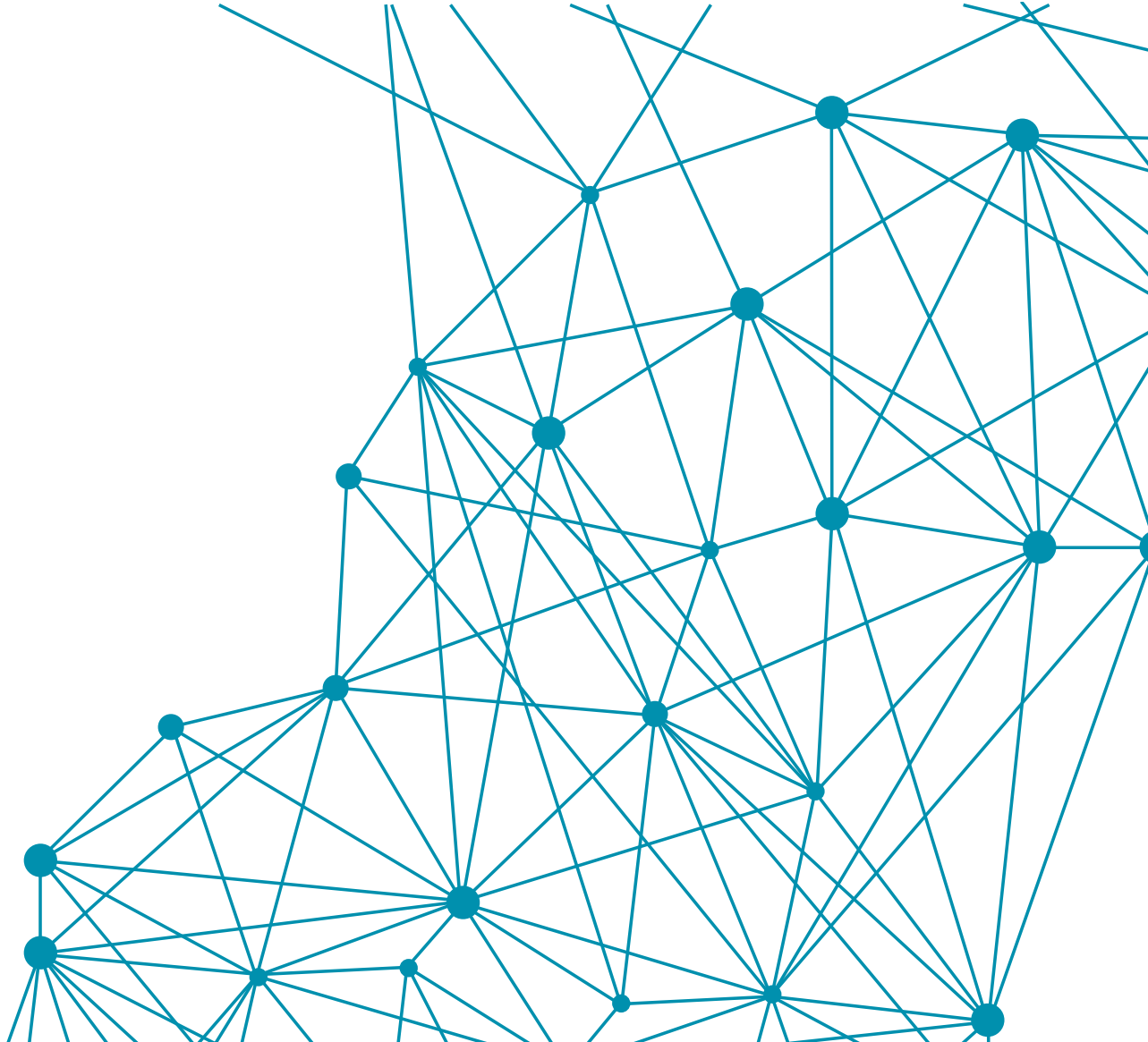
*M. G. OPDEBEECK*  
*(FR)*

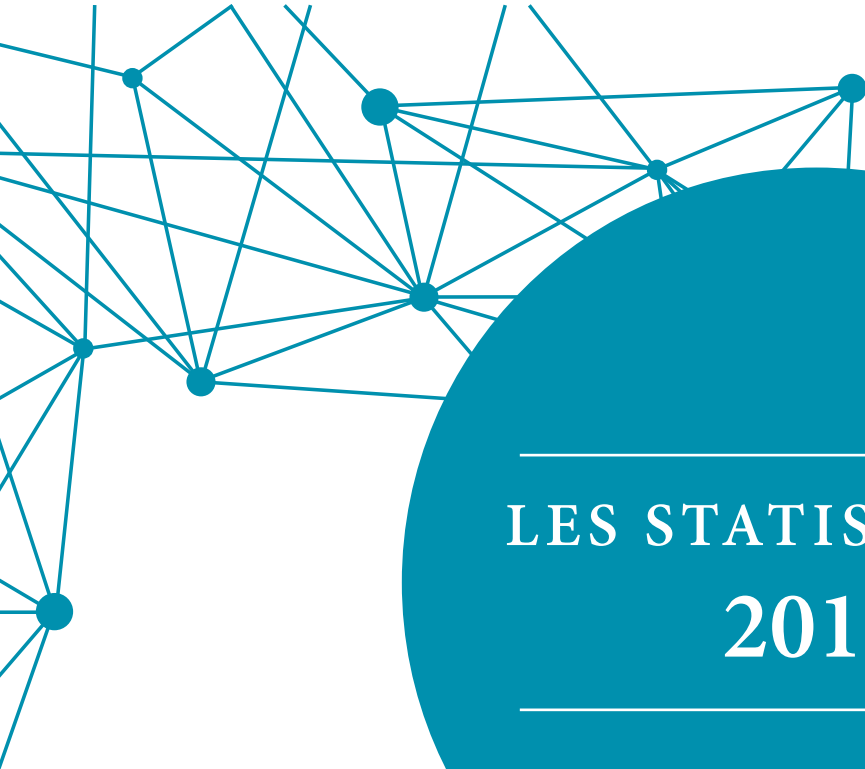
*Mme M. NSIKUNGU*  
*AKHIET*  
*(FR)*

*M. Y. MARTENS*  
*(FR)*

*Mme P. RODRIGUES*  
*DA COSTA*  
*(NL)*





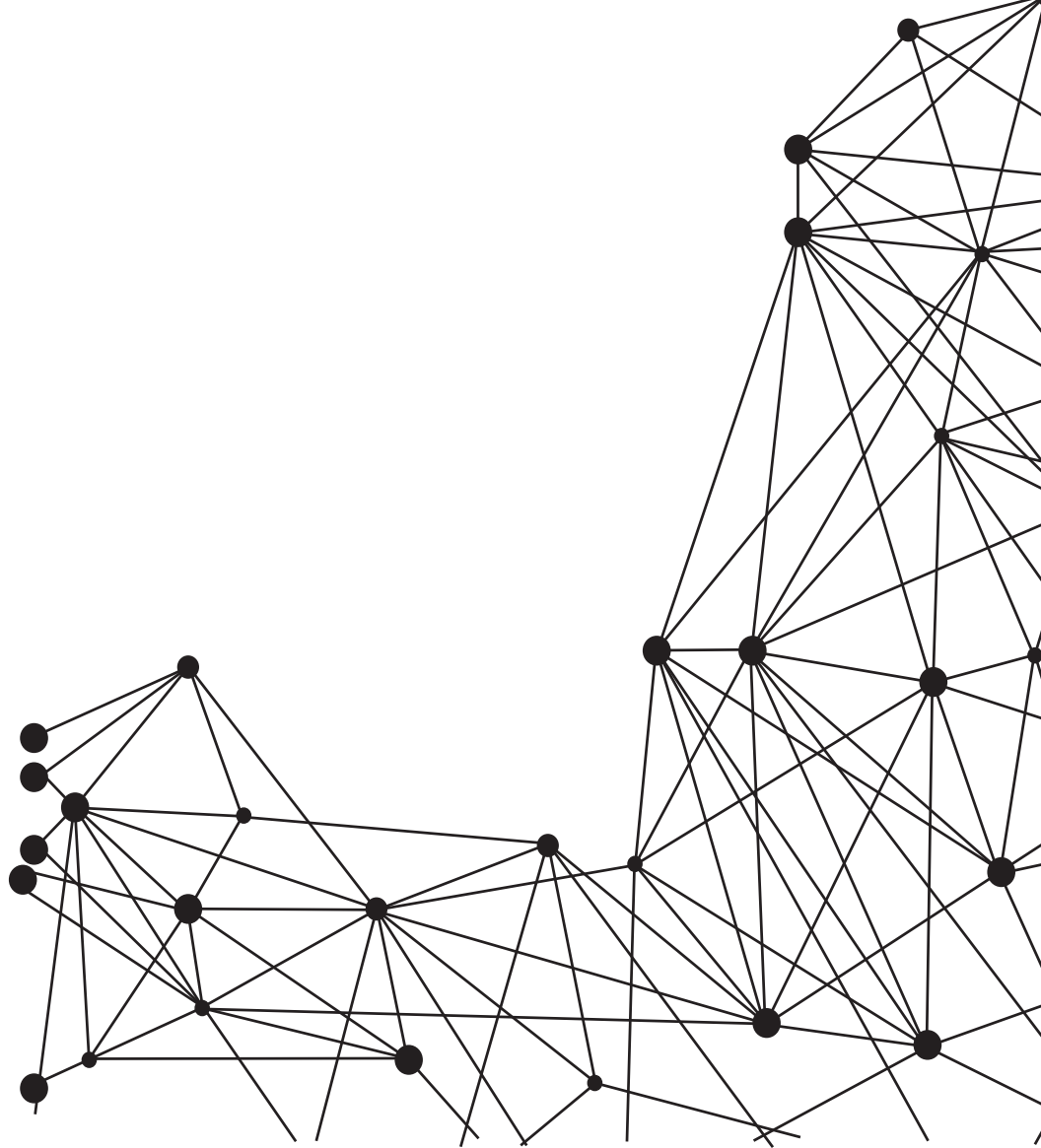


---

LES STATISTIQUES  
2017

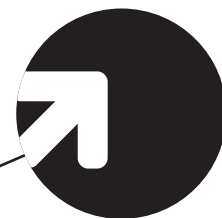
---





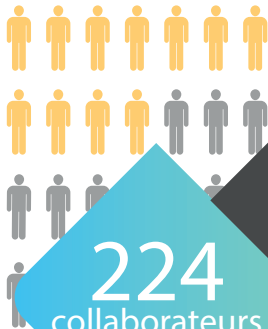


# LE PERSONNEL DU CPAS





Au 31.12.2017



2017

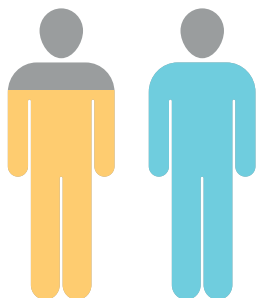
Présidente : 1  
Cabinet Présidente : 2  
Secrétaire : 1  
Direction transversale : 5  
Recette : 8  
Département finances : 4  
Département P&O : 11  
Département des Affaires Générales : 13  
Département des Affaires Sociales : 106  
Département Centre de Résidence et de Soins (MR/MRS) : 72  
Personne détachée : 1

12 engagements en 2017

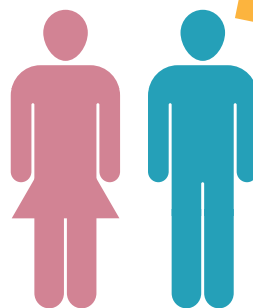
Direction transversale : 1  
Recette : 1  
Département des Affaires Sociales : 9  
Département Centre de Résidence et de Soins (MR/MRS) : 1

1098 candidatures en 2017

454 candidatures suite à un appel d'offre	496 candidatures spontanées
47 étudiants	101 stagiaires



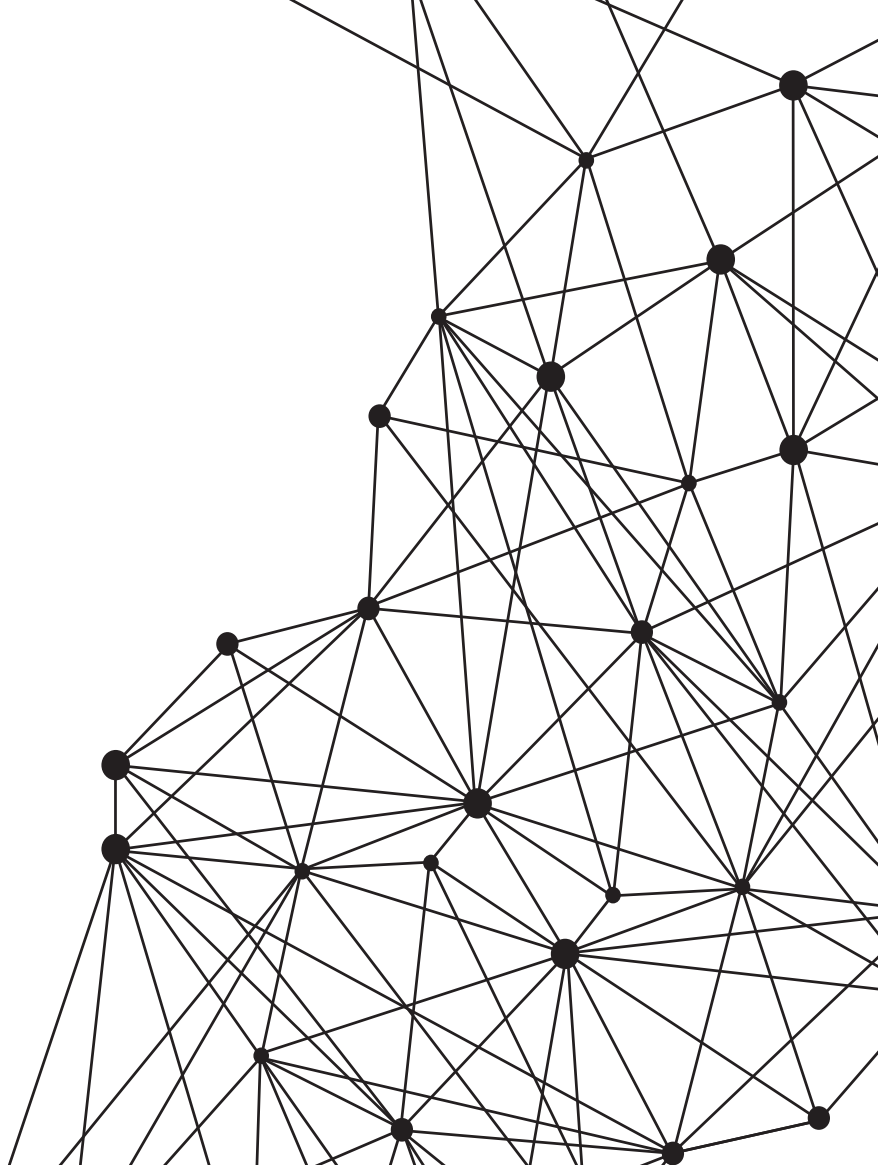
Stagiaires et Etudiants en 2017  
27 étudiants  
10 stagiaires



18%

184 femmes

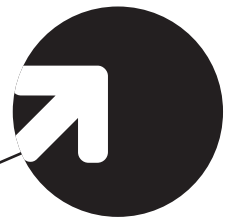
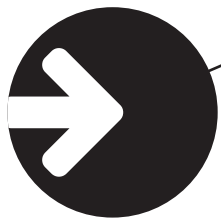
40 hommes





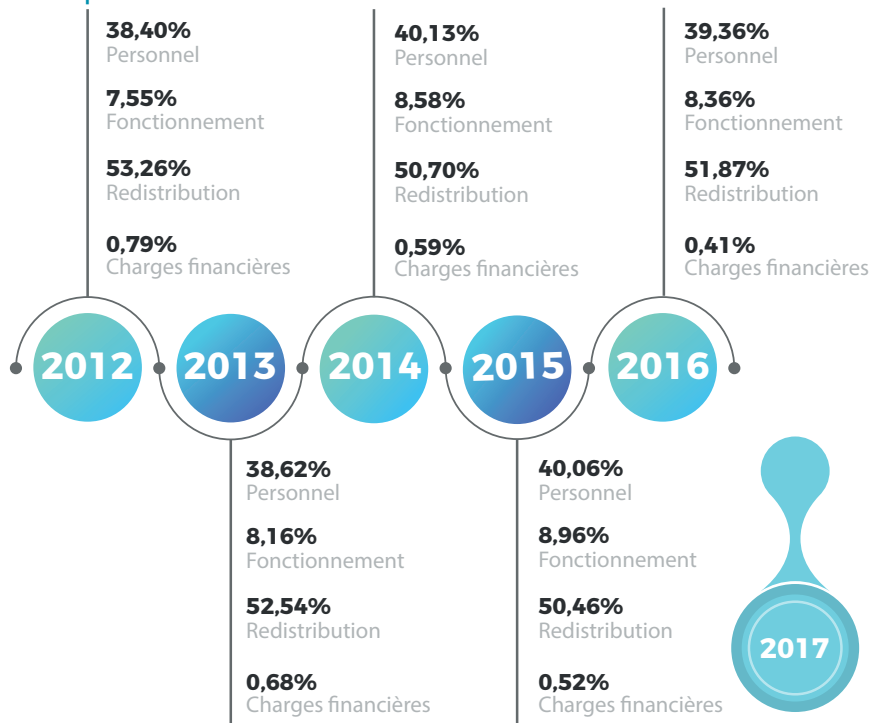


# LE COMPTE DU CPAS

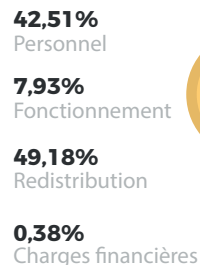


# VENTILATION DES DEPENSES

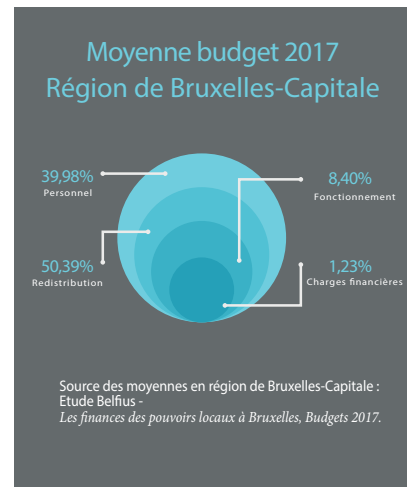
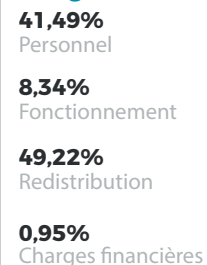
## Compte



## Compte

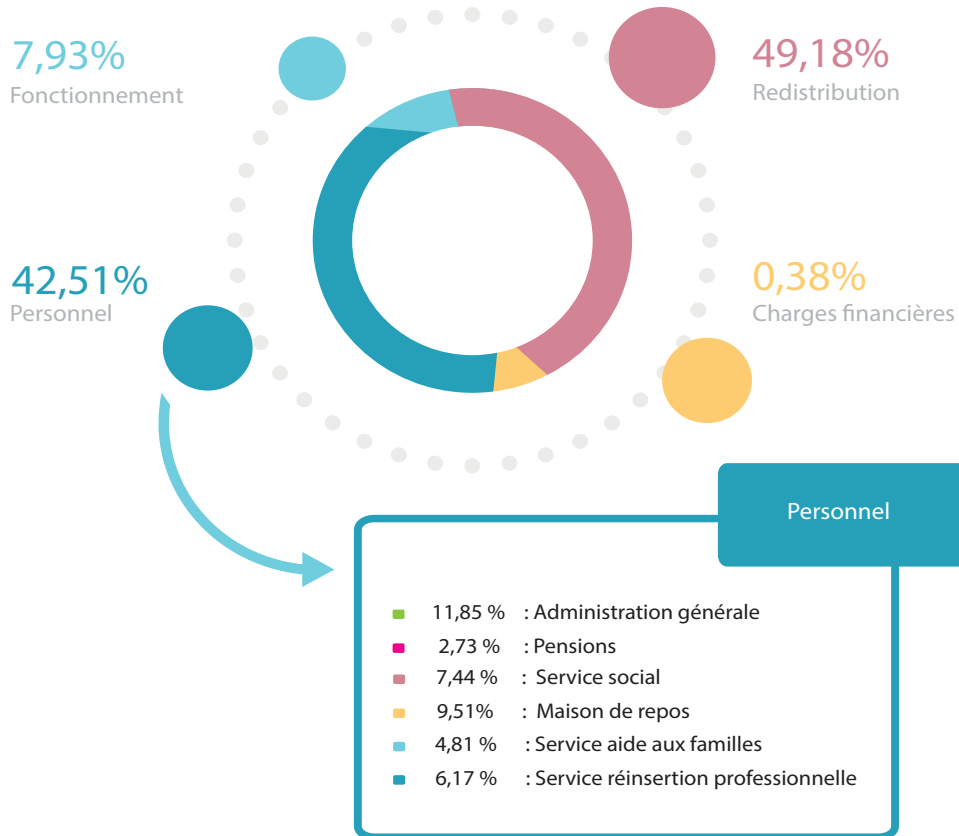


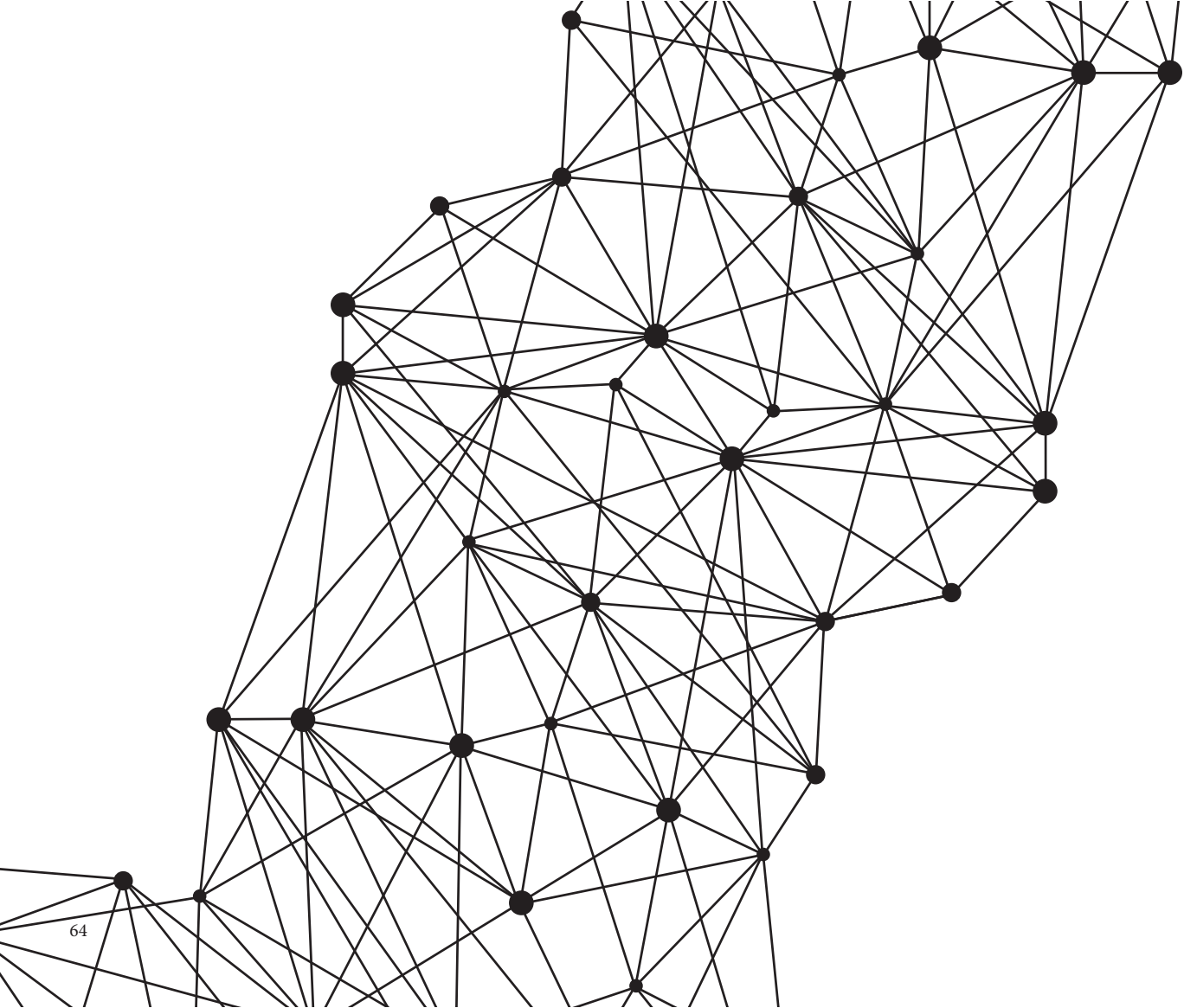
## Budget

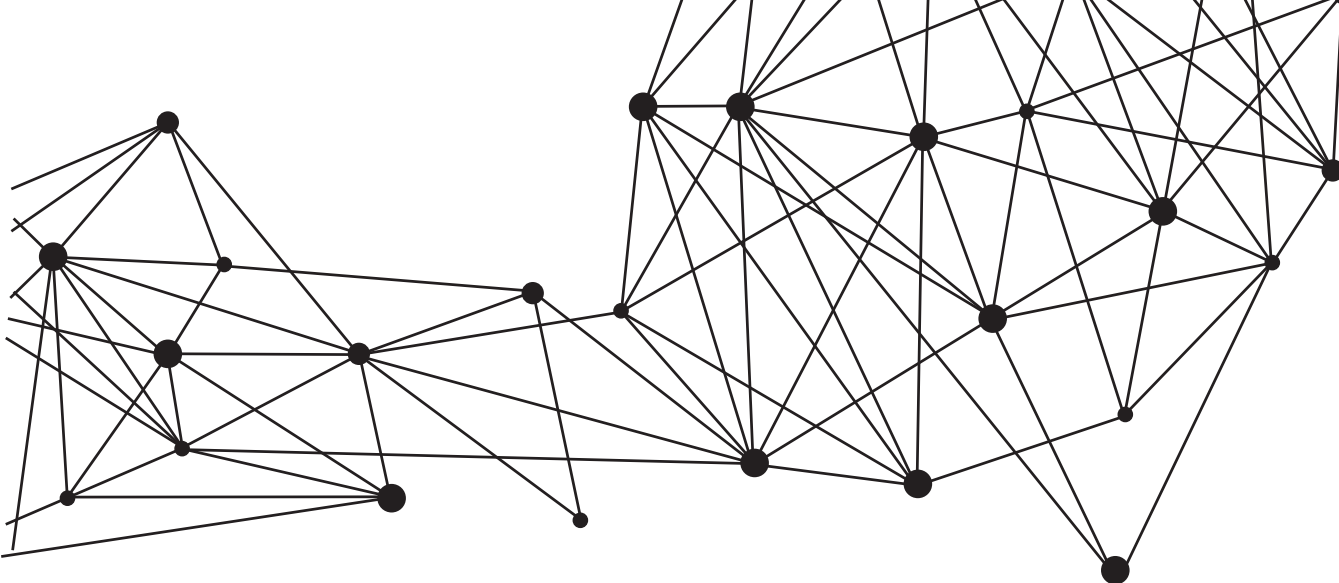


# RESULTAT ECONOMIQUE :

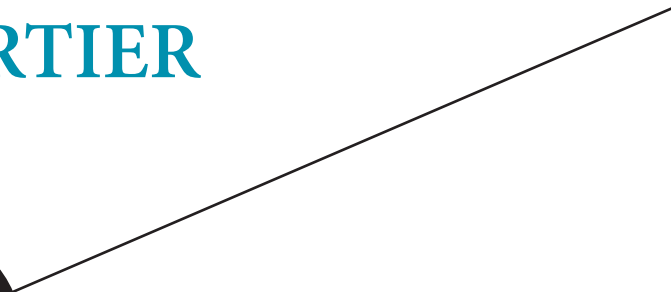
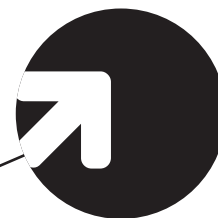
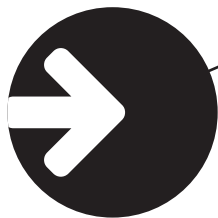
## Frais de personnel







# LE SERVICE QUARTIER





# QUARTIERS

## Composition du Service « quartier »

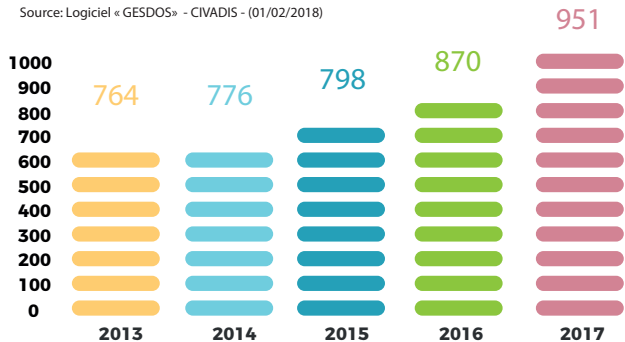
Les deux responsables inclus, l'effectif du service est de 21 assistants sociaux.  
Le service quartier se compose de deux cellules : une spécifique aux demandeurs âgés de 18 à 25 ans (ou plus jeunes que 18 ans mais émancipés) et une autre plus généraliste qui s'occupe de tous les demandeurs âgés de plus de 25 ans.

## Statistiques du Service « quartier »

Récapitulatif annuel 2017 : 951 (moyenne)

Répartition par âge - Revenu d'Intégration (R.I) hors ART.60 :

Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)

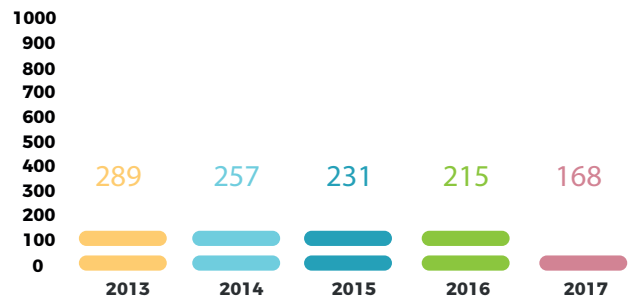


Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017
18/25	28,93%	29,25%	21,80%	28,10%	30,25%
26/44	38,61%	41,88%	45,99%	43,57%	41,41%
45/59	18,98%	16,75%	19,92%	18,74%	18,45%
60/64	6,54%	6,06%	5,39%	4,59%	5,12%
65/+	6,94%	6,06%	6,90%	5,00%	4,77%

Récapitulatif annuel 2017 : 168 (moyenne)

Répartition par âge Aide équivalente au Revenu d'Intégration hors ART. 60 :

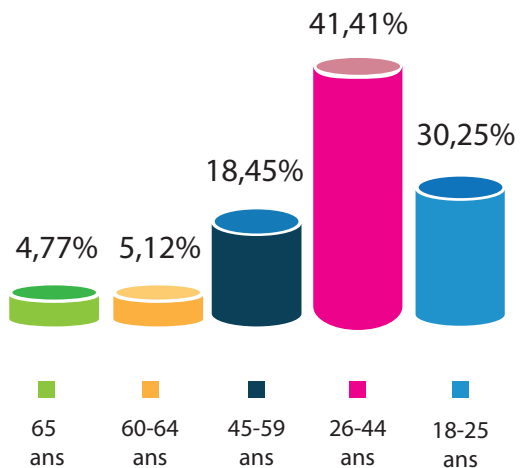
Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)



Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017
18/25	15,57%	18,29%	11,26%	19,63%	22,69%
26/44	48,10%	40,47%	45,45%	36,51%	31,41%
45/59	19,72%	22,57%	19,48%	20,98%	23,77%
60/64	6,57%	7,39%	10,82%	7,67%	7,64%
65/+	10,04%	11,28%	12,99%	15,21%	14,49%

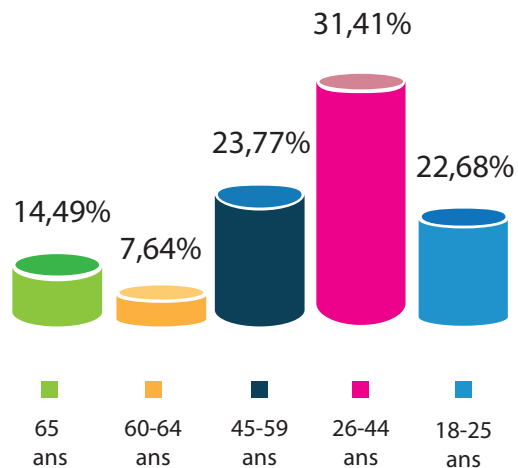
### Revenu d'intégration 2017 - répartition par âge hors ART.60 :

Source: Logiciel « GESDOS» - CIVADIS - (01/02/2018)



### Aide équivalente au Revenu d'intégration 2017 hors ART.60 : répartition par âge

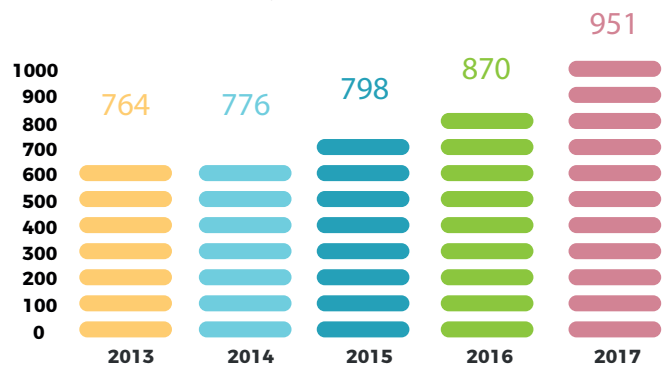
Source: Logiciel « GESDOS» - CIVADIS - (01/02/2018)



Récapitulatif annuel 2017 : **951 (moyenne)**

Répartition par composition de ménage - Revenu d'Intégration

hors ART.60 (R.I) : Source: Logiciel « GESDOS» - CIVADIS - (01/02/2018)



Ayant charge de famille : 37,96% (2013), 36,98% (2014), 33,84% (2015), 34,90% (2016), 34,59% (2017)

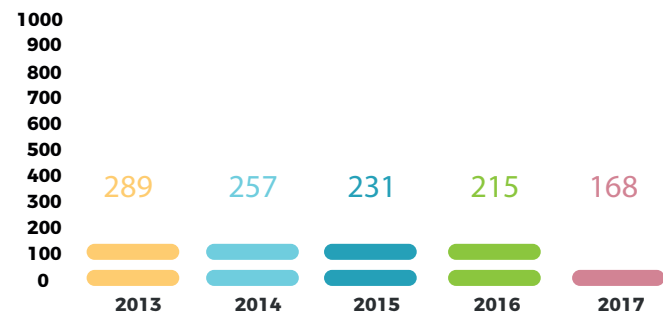
Isolé : 31,15% (2013), 30,93% (2014), 30,45% (2015), 31,47% (2016), 33,49% (2017)

Cohabitant : 30,89% (2013), 32,09% (2014), 35,71% (2015), 33,63% (2016), 31,92% (2017)

Récapitulatif annuel 2017 : **168 (moyenne)**

Répartition par Aide équivalente au Revenu d'Intégration hors ART. 60 :

Source: Logiciel « GESDOS» - CIVADIS - (01/02/2018)



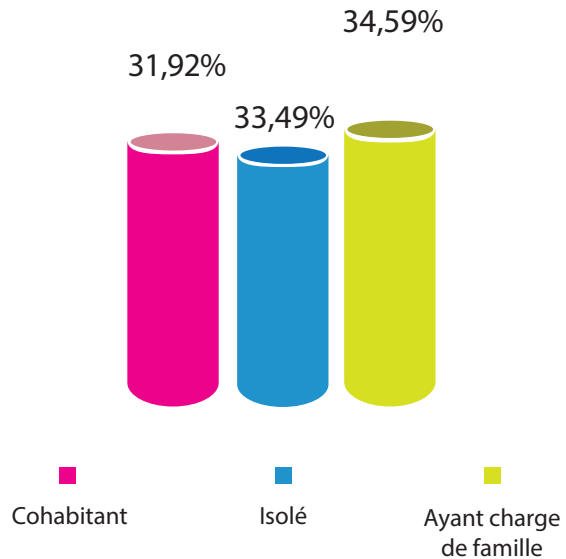
Ayant charge de famille : 39,79% (2013), 39,30% (2014), 29,00% (2015), 30,74% (2016), 30,07% (2017)

Isolé : 29,76% (2013), 32,30% (2014), 30,74% (2015), 29,97% (2016), 24,12% (2017)

Cohabitant : 30,45% (2013), 28,40% (2014), 40,26% (2015), 39,29% (2016), 45,81% (2017)

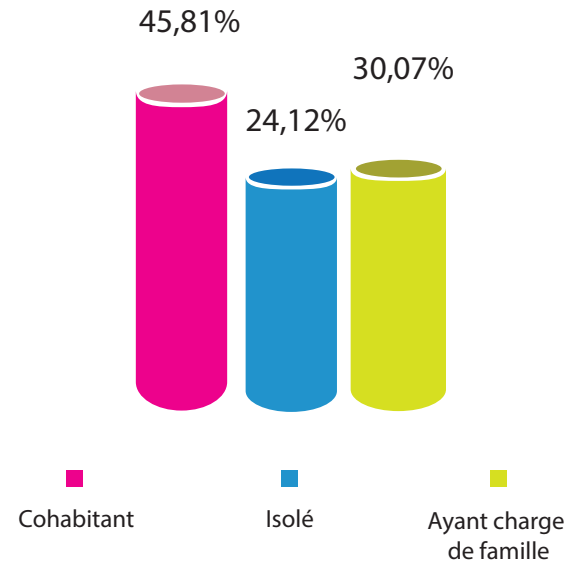
### Revenu d'intégration 2017 composition de ménage hors ART.60 :

Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)



### Aide équivalente au Revenu d'intégration 2017 hors ART.60 : composition de ménage

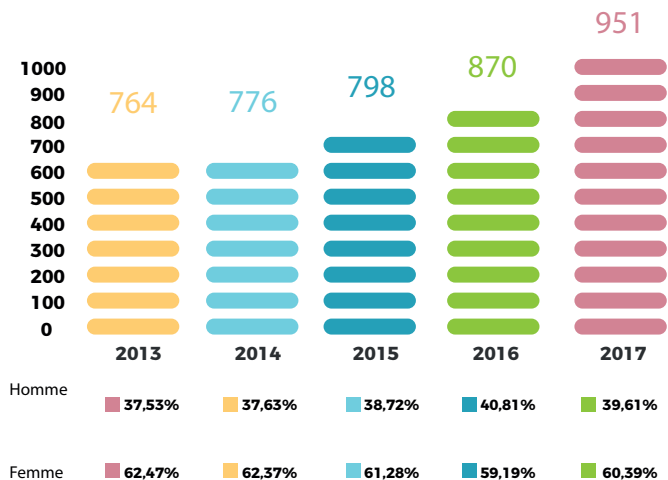
Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)



Récapitulatif annuel 2017 : 951 (moyenne)

Répartition par sexe - Revenu d'Intégration (R.I) hors ART.60 :

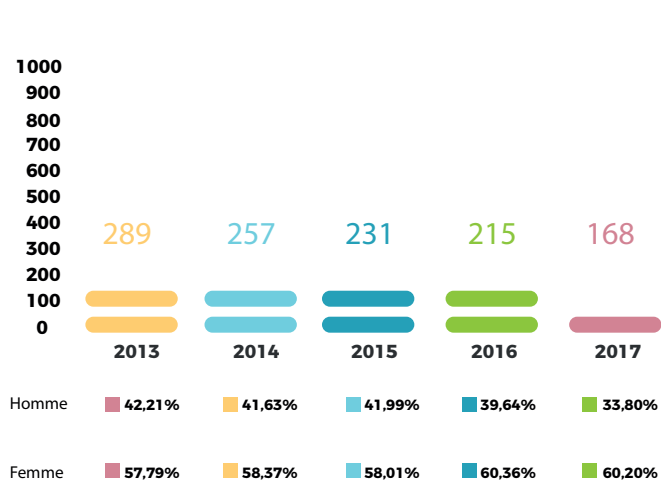
Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)

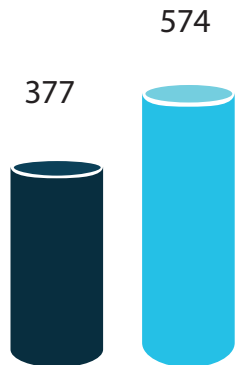


Récapitulatif annuel 2017: 168 (moyenne)

Répartition par Aide équivalente au Revenu d'Intégration hors ART. 60 :

Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)

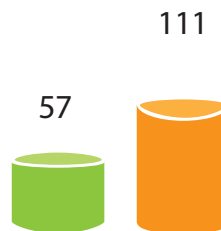




Revenu d'intégration 2017 hors ART.60 :  
Répartition par sexe

Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)

■ Hommes    ■ Femmes



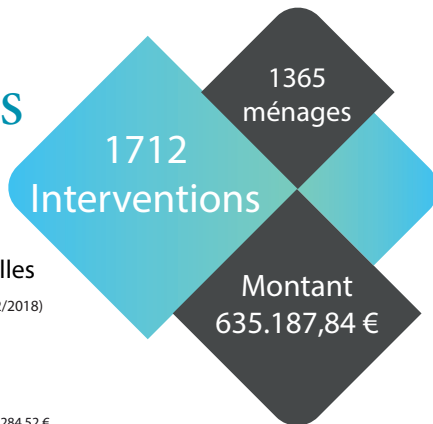
Aide équivalente au revenu d'intégration hors ART.60 :  
Répartition par sexe

Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)

■ Hommes    ■ Femmes

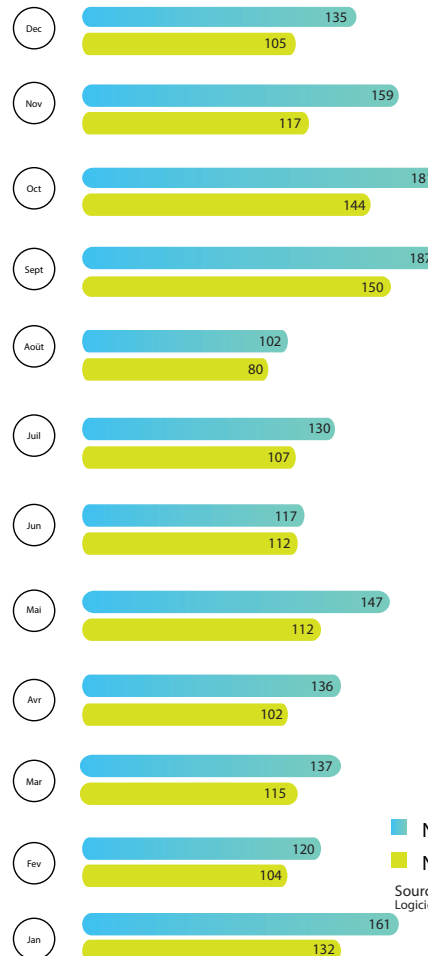
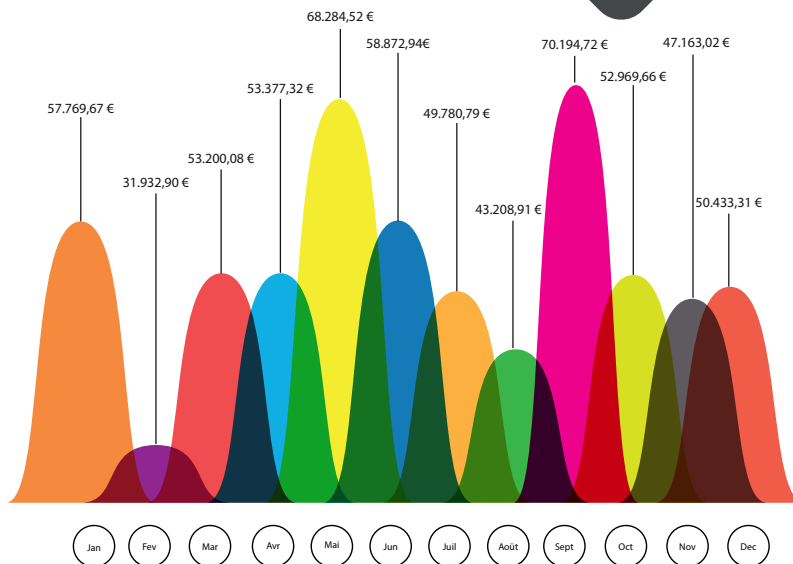


# AIDES PONCTUELLES 2017



## Montant des aides ponctuelles

Source : Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)



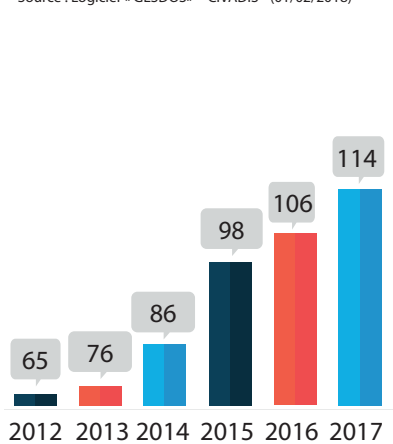
■ Nombre d'interventions  
■ Nombre de ménages

Source :  
Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)

# AIDES PONCTUELLES 2017

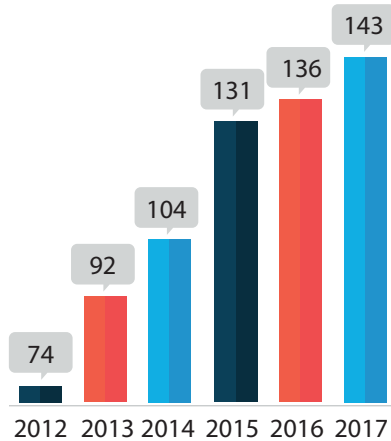
Evolution nombre d'interventions :  
*Moyenne par mois.*

Source : Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)



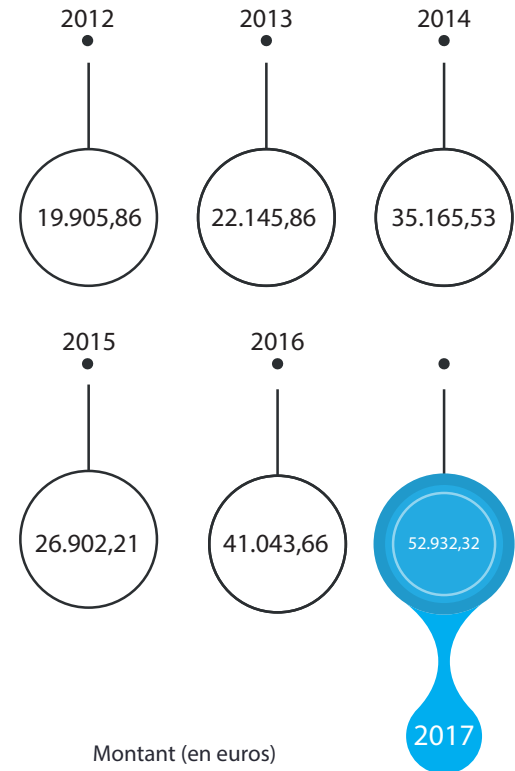
Nombre  
de ménages

Evolution du nombre de ménages moyen par mois



Nombre  
d'interventions

Evolution du nombre d'interventions  
moyen par mois



Montant (en euros)

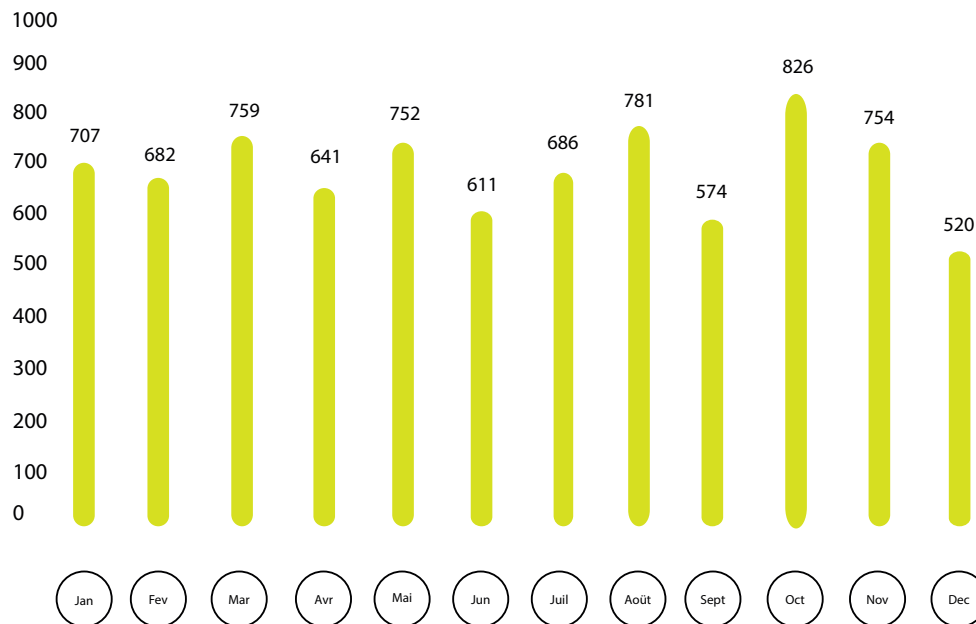
Evolution du montant moyen par mois

# RÉPARTITION DES DOSSIERS C.S.S.S.

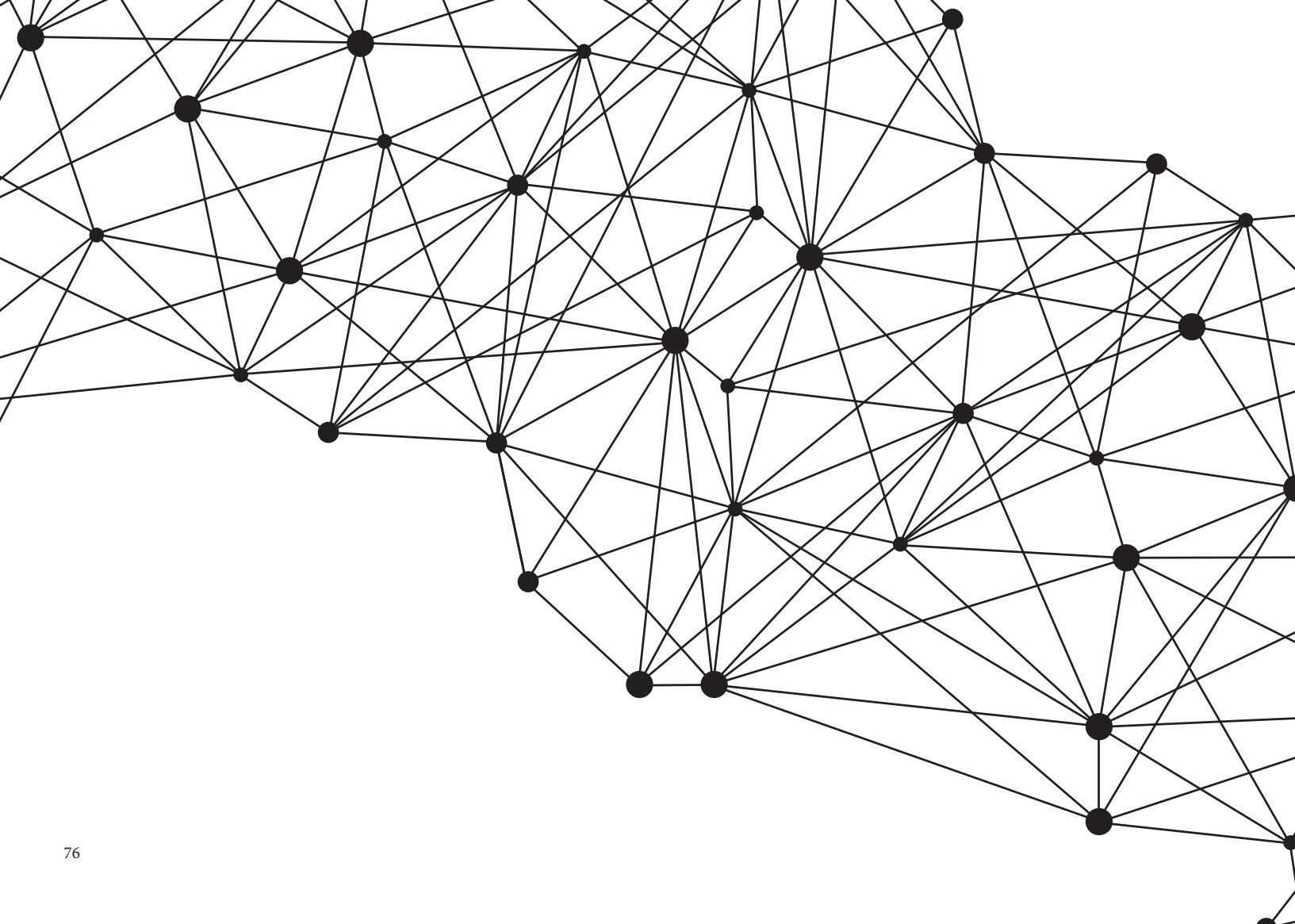
## Nombre de dossiers en 2017

Evolution du nombre de dossiers par mois

Source : Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (01/02/2018)

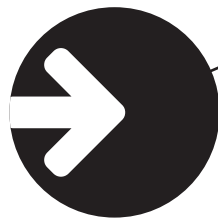








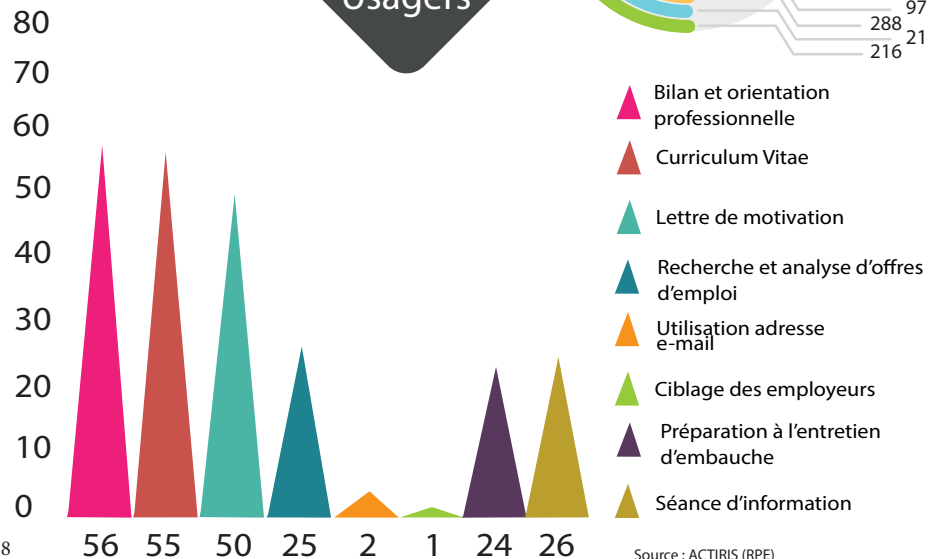
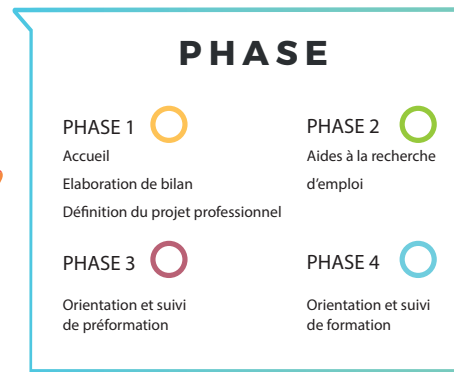
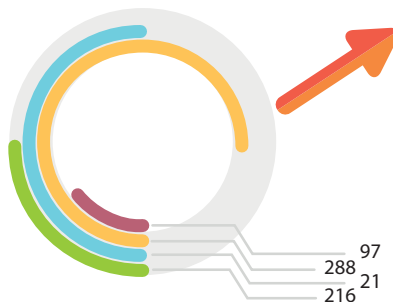
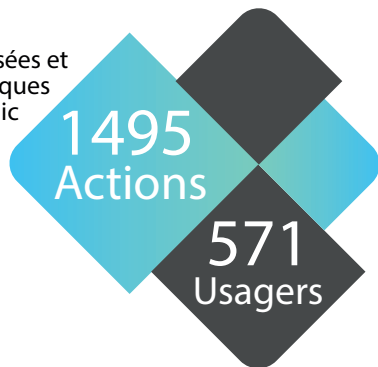
# LE SERVICE PROJET EMPLOI FORMATION (PEF)





# ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ACTIRIS/CPAS

Actions réalisées et caractéristiques du public

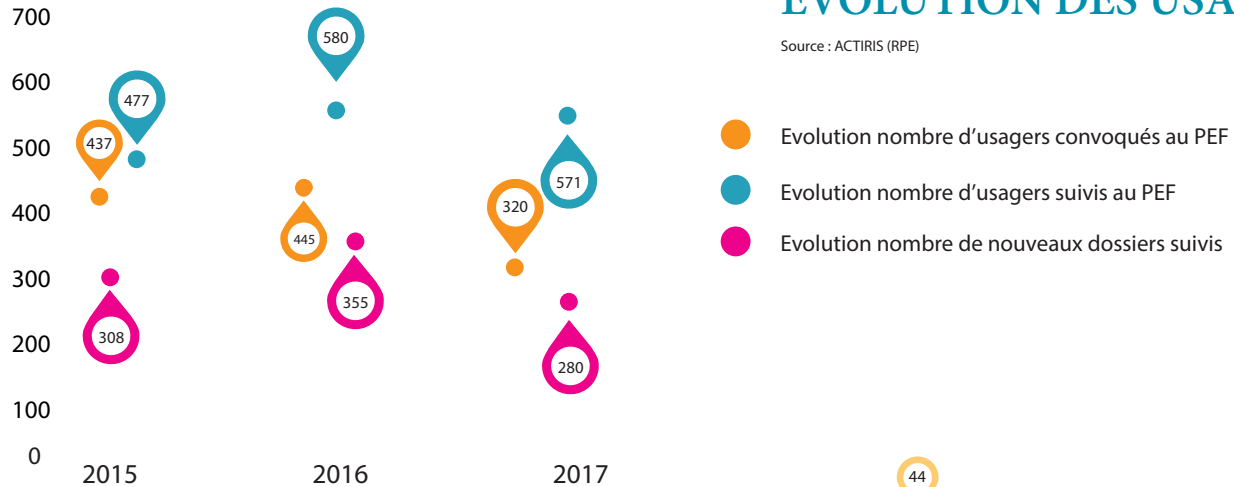


Actions réalisées en fin de contrat ART.60§7

Source : ACTIRIS (RPE)

# EVOLUTION DES USAGERS

Source : ACTIRIS (RPE)



## Résultats de l'accompagnement en fin de contrat ART.60\$7:

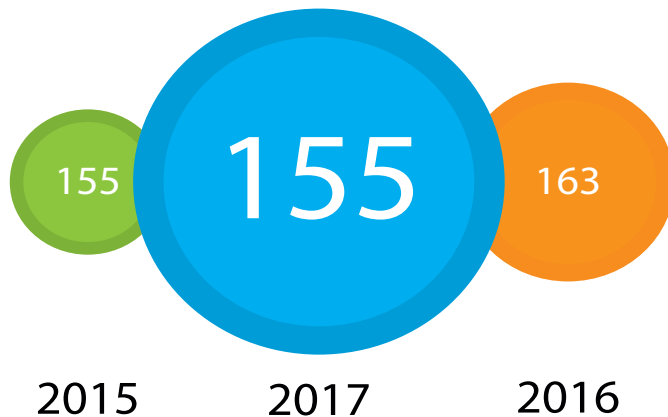
- 10 Orientation vers Antenne Actiris
- 44 Orientation vers Link
- 18 Autres
- 2 Mise à l'emploi salarié ordinaire
- 1 Formation

Source : ACTIRIS (RPE)



# MISE À L'EMPLOI ART.60§7

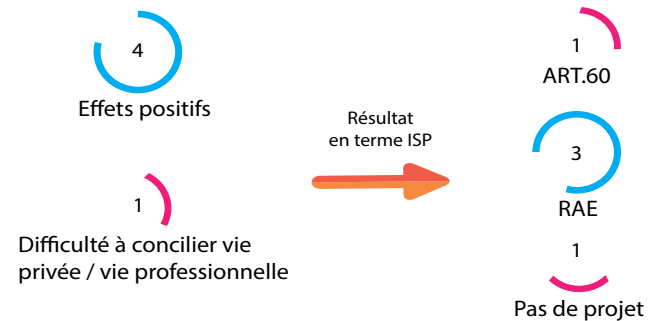
Source : Base de donnée interne (Liste «Excel»)



# ACTIVITES DANS LE CADRE DE L'ACTIVATION ET DE LA PARTICIPATION SOCIALE

Source : Base de donnée interne (Liste «Excel»)

En partenariat avec l'asbl "Le Piment": 5 participants



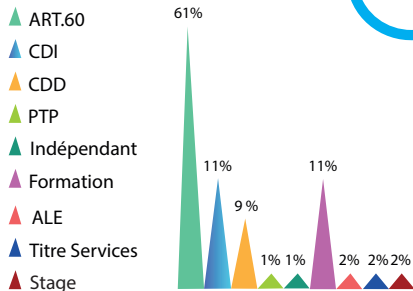
# PROJET LOCAL TABLE D'EMPLOI

Nombre de participants Table Emploi

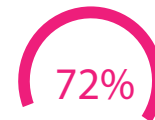
Source : Base de donnée interne (Liste de présence)



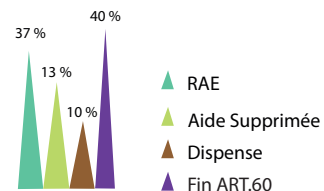
Recherche active d'emploi (RAE)



Résultat +



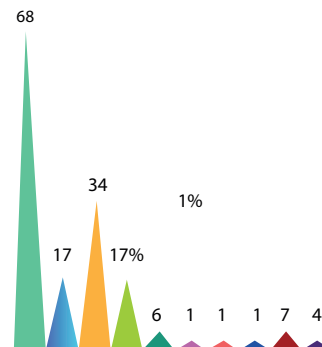
Autre

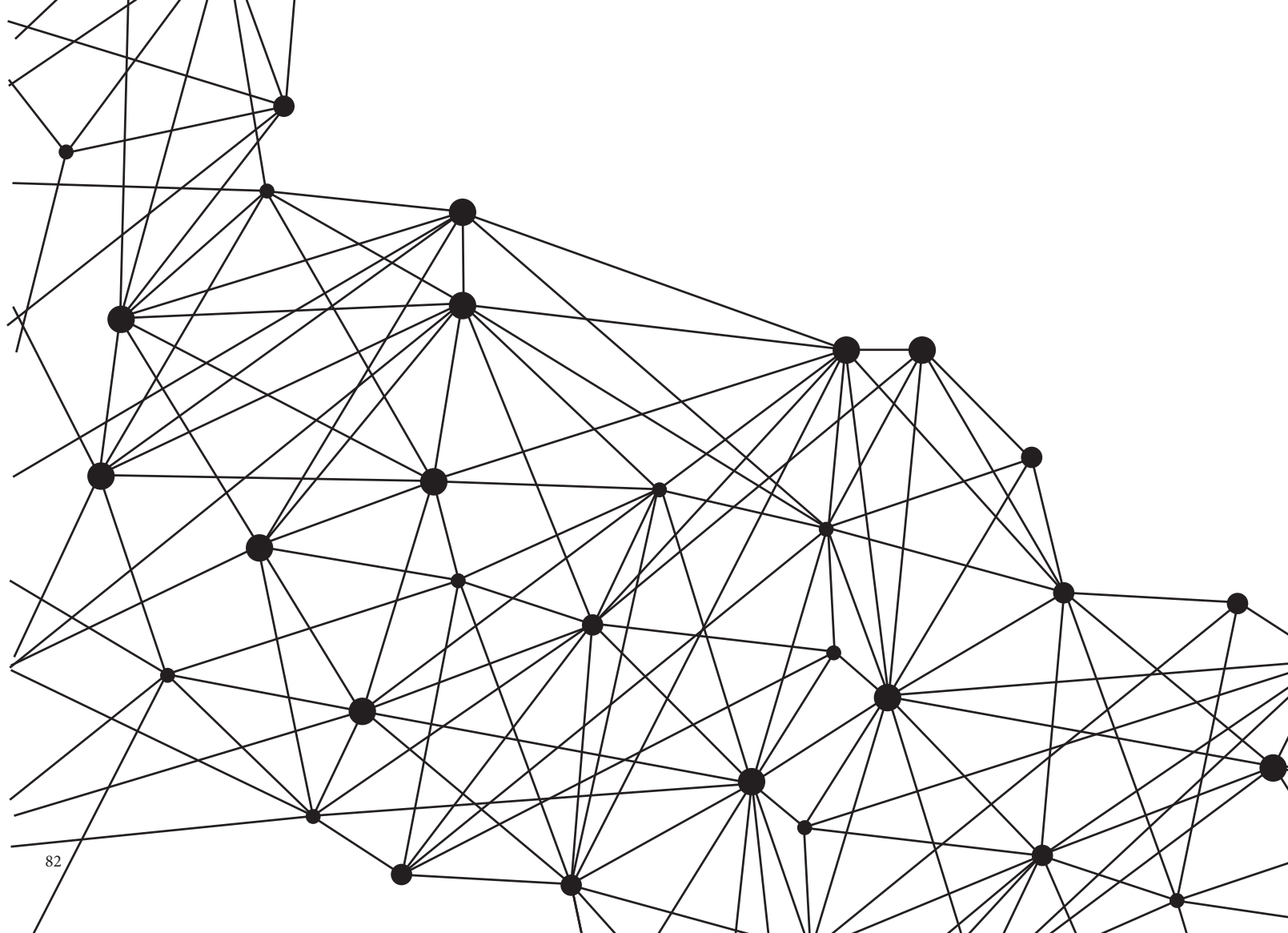


# PROJETS INDIVIDUALISES D'INTEGRATION SOCIALE (PIIS)



- ▲ Recherche active d'emploi (RAE)
- ▲ Etudes
- ▲ Préformation
- ▲ Formation
- ▲ Détermination de projet
- ▲ Mixte (Détermination de projet + Formation)
- ▲ Mixte (Détermination de projet + Préformation)
- ▲ Mixte (Détermination de projet + RAE)
- ▲ Mixte (Formation + RAE)
- ▲ Mixte (Préformation + RAE)





A network diagram on the left side of the page, consisting of several black dots (nodes) connected by thin black lines (edges). The nodes are arranged in a roughly triangular shape, with one node at the top and two at the bottom, and several intermediate nodes connecting them.

# LE SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES

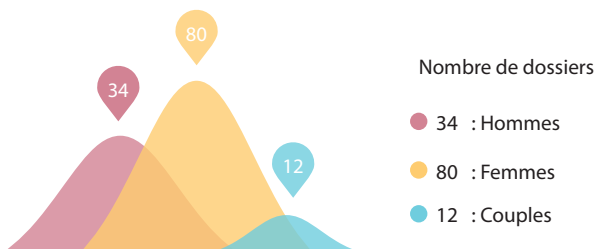
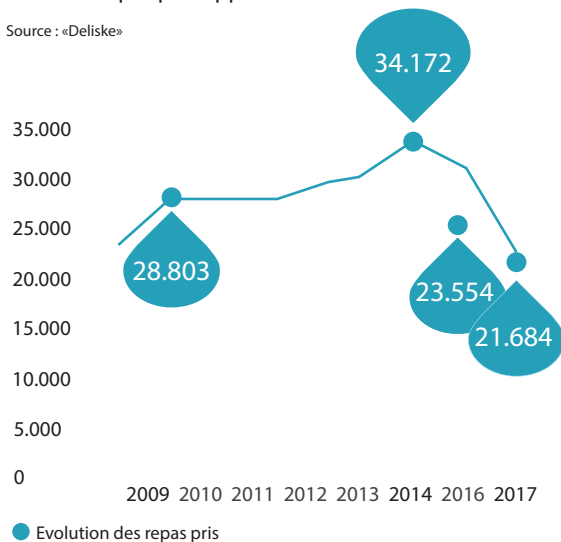




## REPAS À DOMICILE

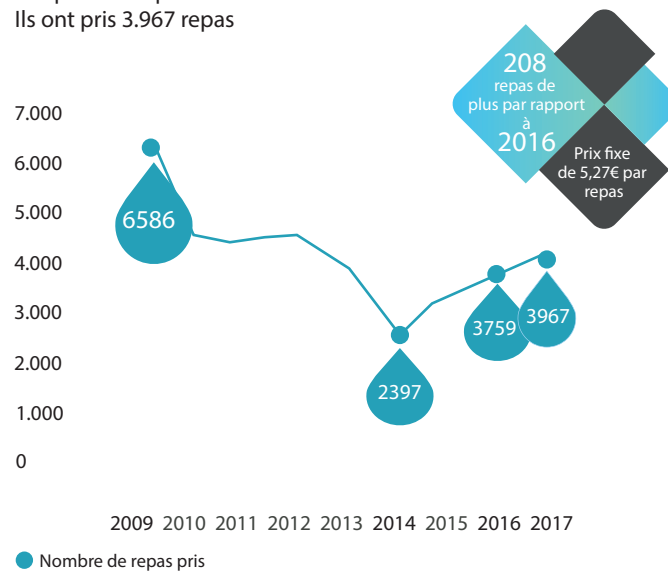
En 2017, le Service d'Aide aux Personnes a délivré au public jettois un total de 21.684 repas à domicile, ce qui représente une diminution de 1.870 repas par rapport à 2016.

Source : «Deliske»



## REPAS IRIS

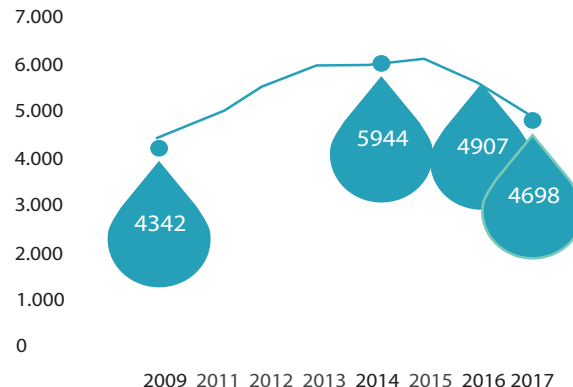
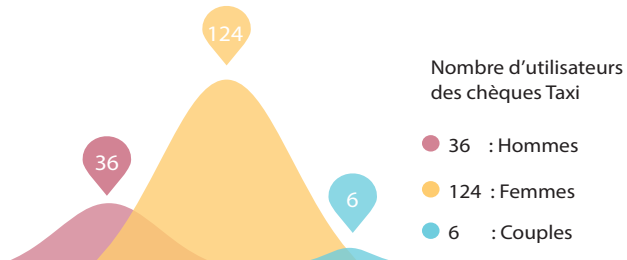
En 2017, 20 personnes externes à la maison de repos ont pris des repas au home IRIS. Ils ont pris 3.967 repas



## CHÈQUES TAXI

En 2017, 4998 chèques ont été délivrés aux 166 titulaires des dossiers qui ont utilisé ce service. En comparaison avec 2016, le nombre d'utilisateurs a diminué de 16 personnes.

Source : Base de donnée interne (Liste «Excel»)

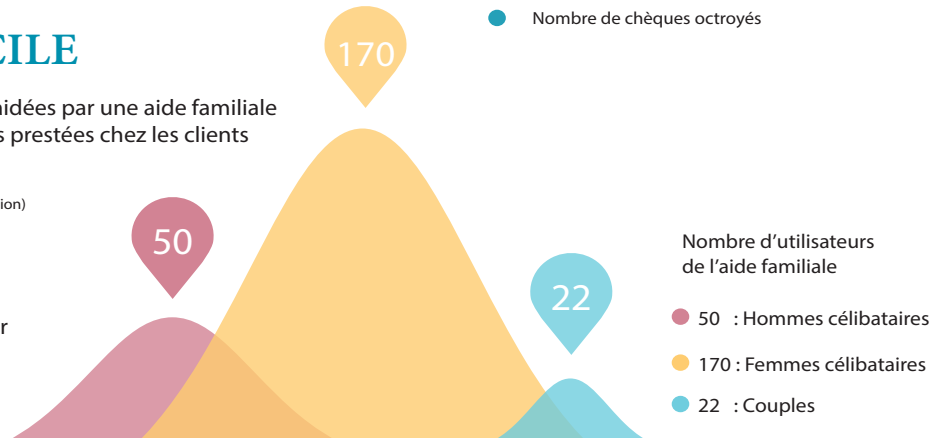


## AIDE À DOMICILE

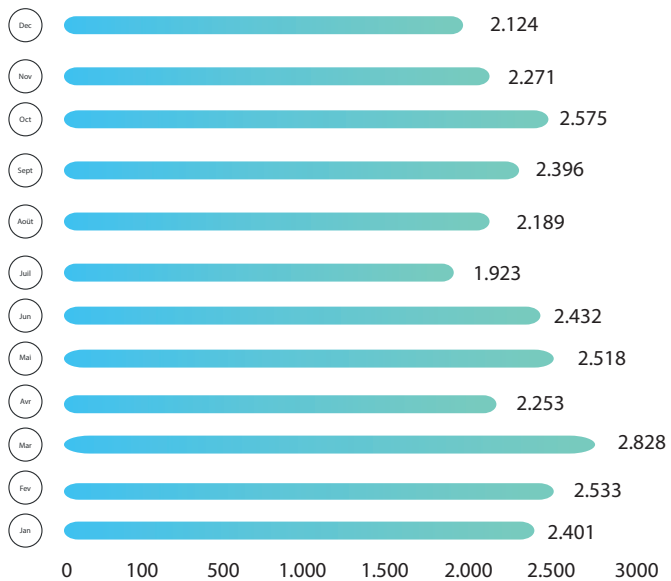
En 2017, 242 personnes ont été aidées par une aide familiale ou ménagère. Le total des heures prestées chez les clients s'élève à 28.448,5 heures.

Source : Base de donnée interne (Fiche de prestation)

Qui sont les personnes aidées par le Service d'Aide aux Personnes ?

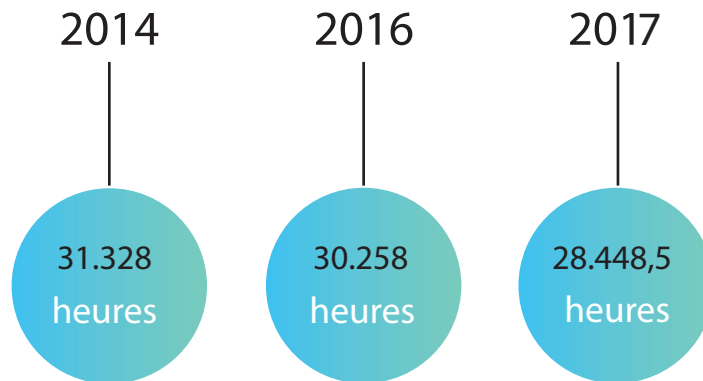


### Nombre d'heures prestées



Source : Base de donnée interne (Fiche de prestation)

### Evolution du nombre d'heure par année



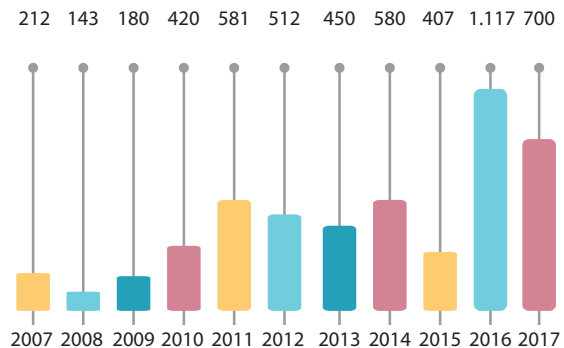
# CENTRALE DES MOINS MOBILES

En 2017, 38 personnes se sont inscrites comme membre.  
700 déplacements ont été enregistrés durant cette même année.  
Ces déplacements ont été réalisés par 2 bénévoles.

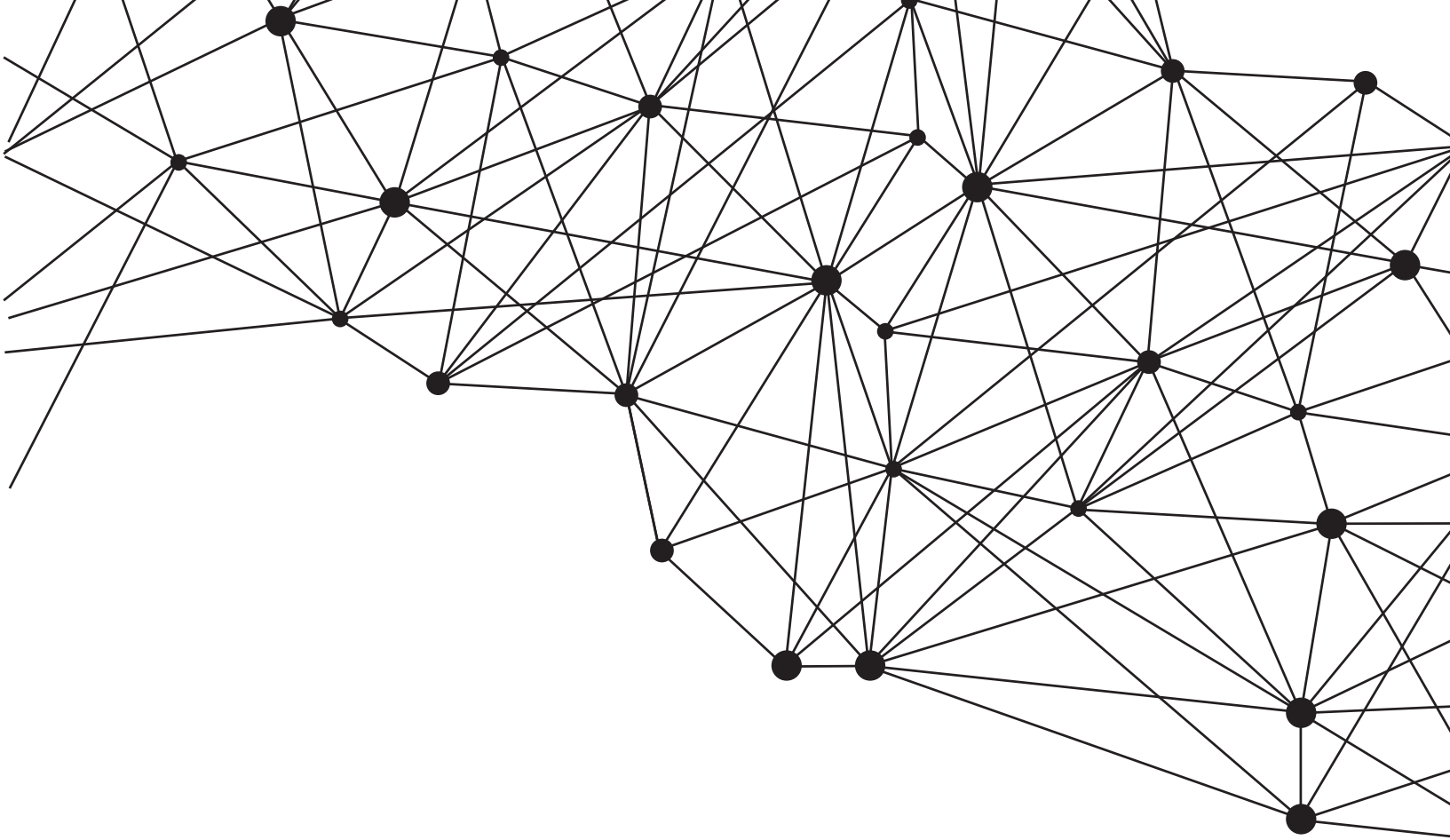
Source : Base de donnée interne

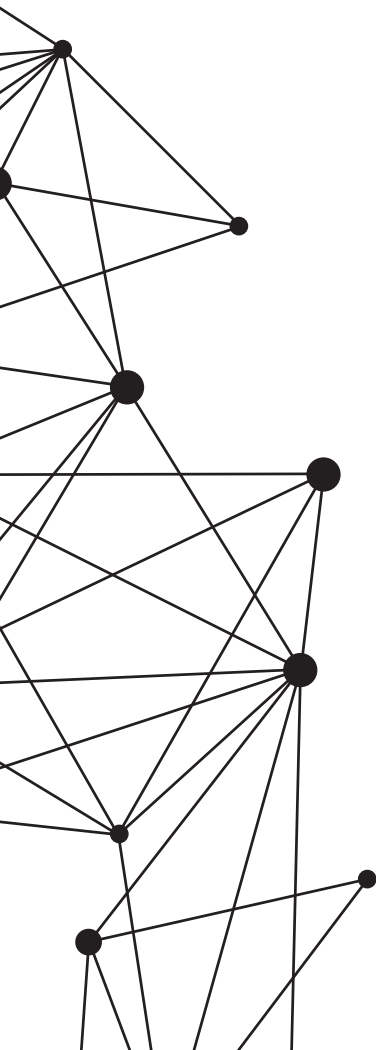


Evolution du nombre d'utilisateurs entre 2007 et 2017



Evolution des déplacements effectués entre 2007 et 2017



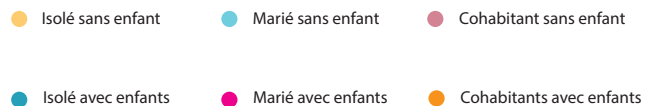
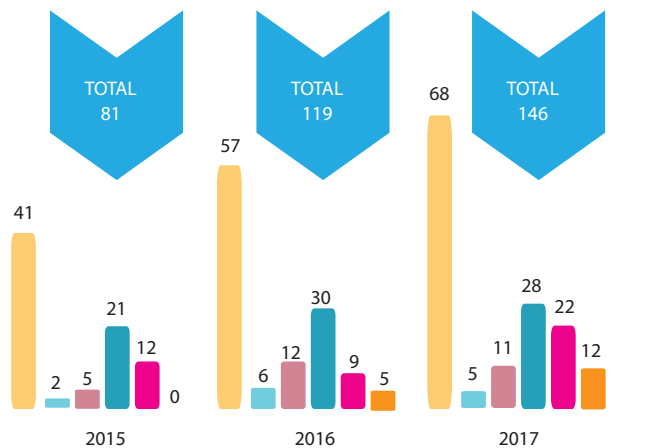


# LA MEDIATION DE DETTES



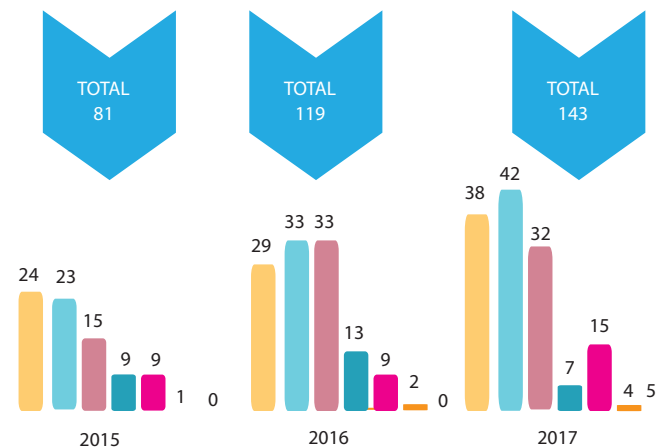


## VENTILATION DES DOSSIERS

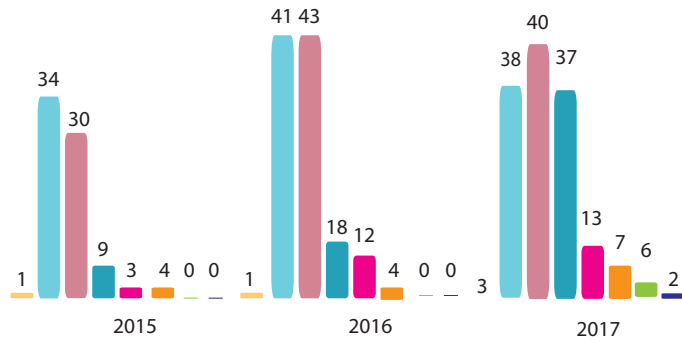


Source : Base de donnée interne

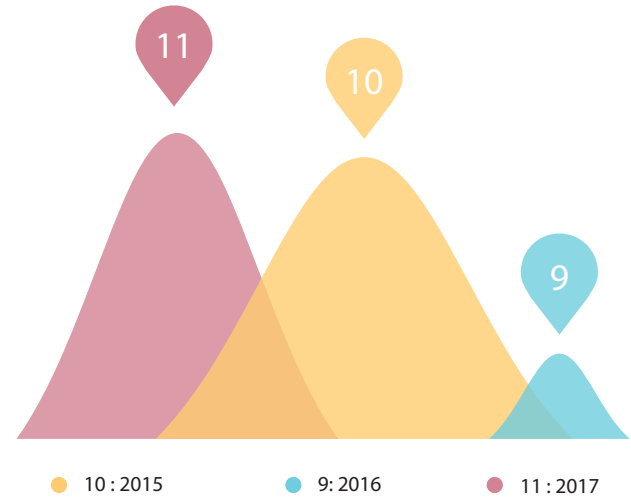
## REVENUS



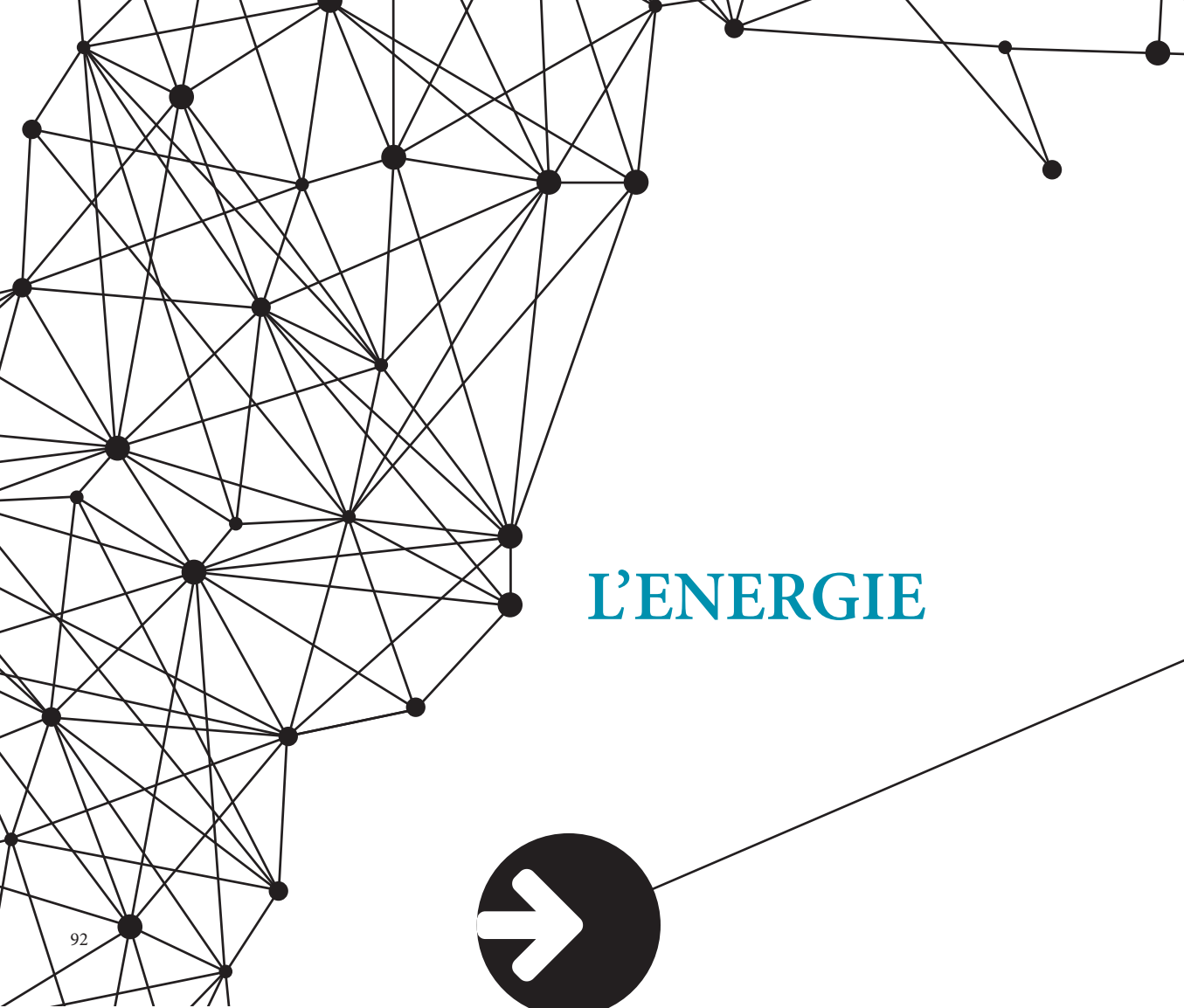
# NOMBRE DE CREANCIERS



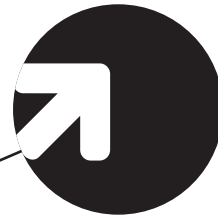
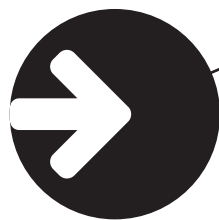
# GUIDANCE



Source : Base de donnée interne

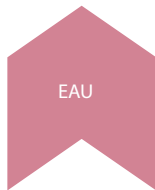
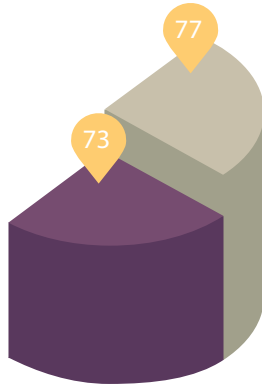


# L'ENERGIE

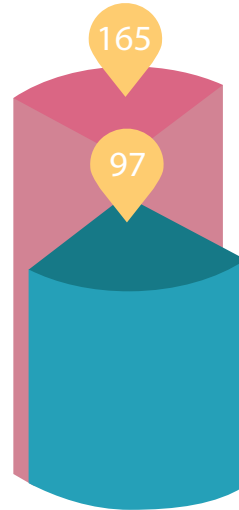


# ENERGIE

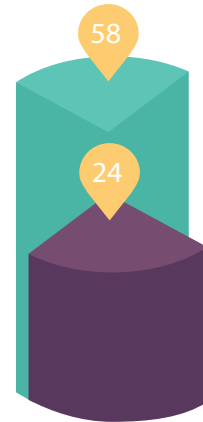
Source : Base de donnée interne (Liste «Excel»)



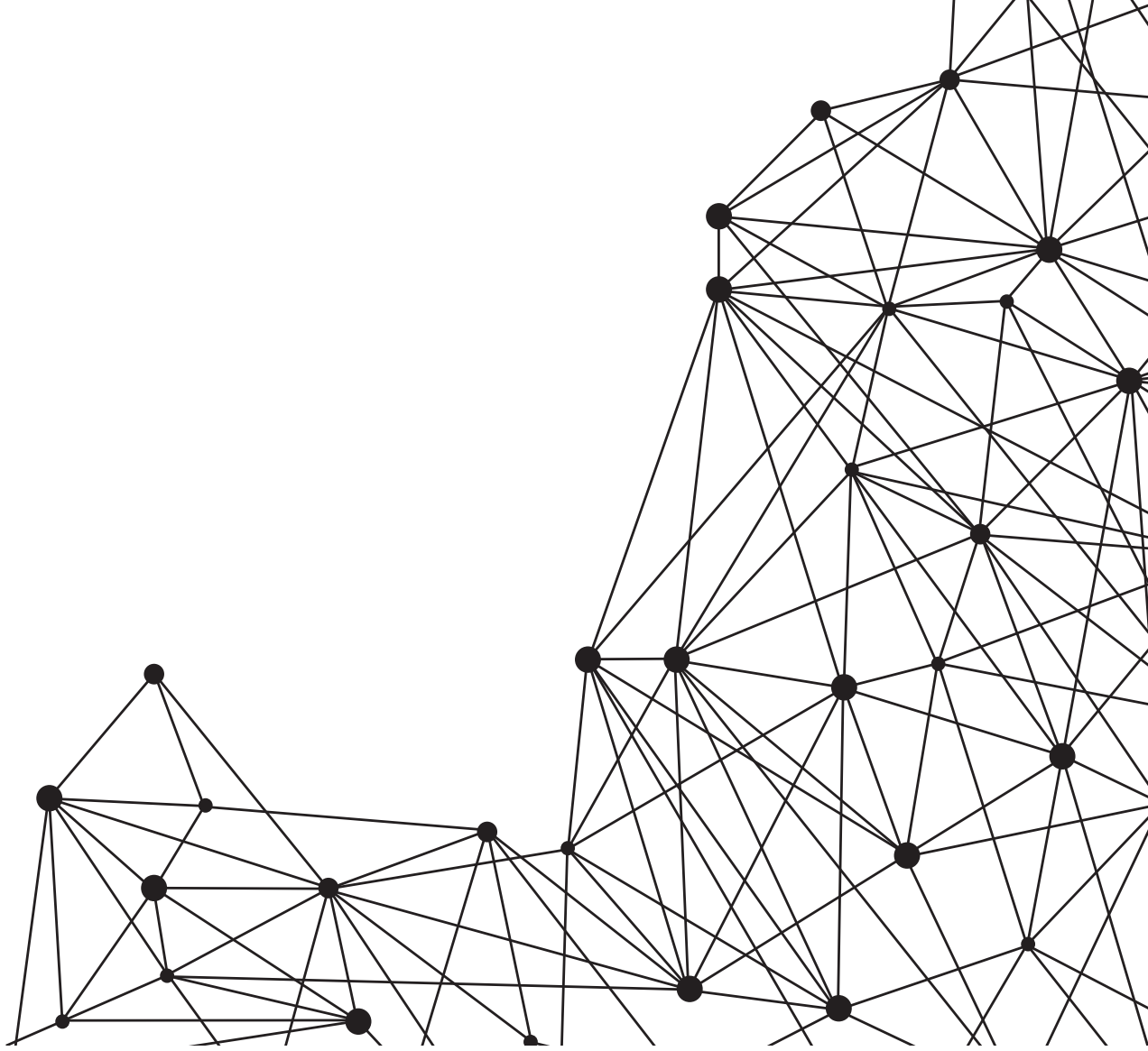
- Nombre de demandes en 2017
- Nombre d'interventions en 2017



- Nombre de demandes en 2017
- Nombre d'interventions en 2017

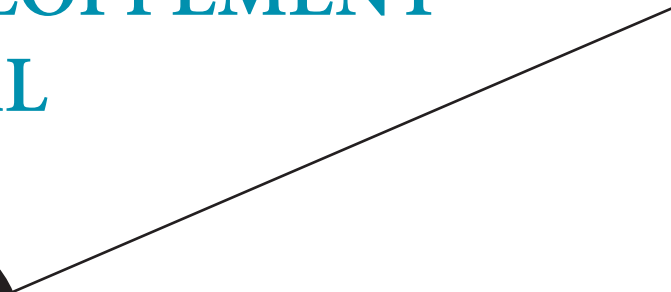


- Nombre de demandes en 2017
- Nombre d'interventions en 2017





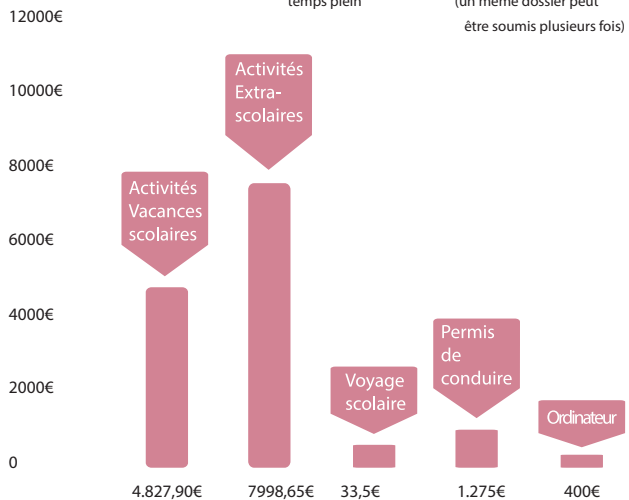
# LE SERVICE DEVELOPPEMENT SOCIAL





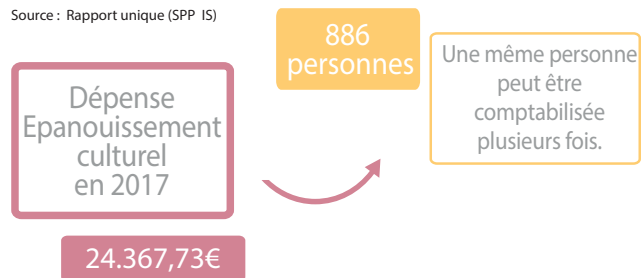
# EN QUELQUES CHIFFRES, LE SERVICE CULTURE ET PETITE ENFANCE EN 2017 :

Source : Base de donnée interne (Liste «Excel» et agenda)

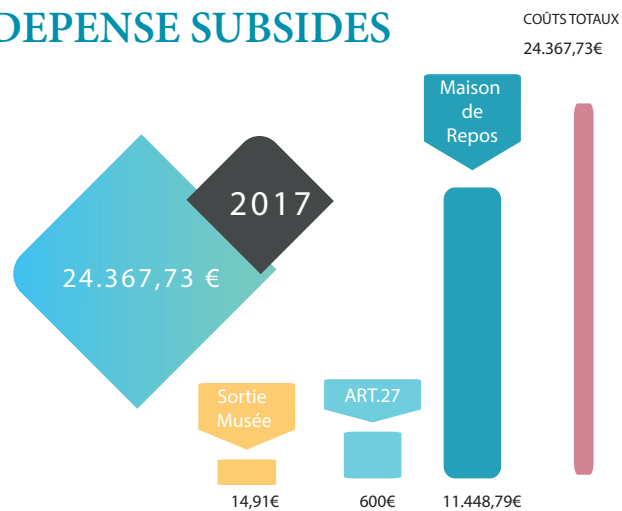


# EPANOUISSEMENT CULTUREL

Source : Rapport unique (SPP IS)

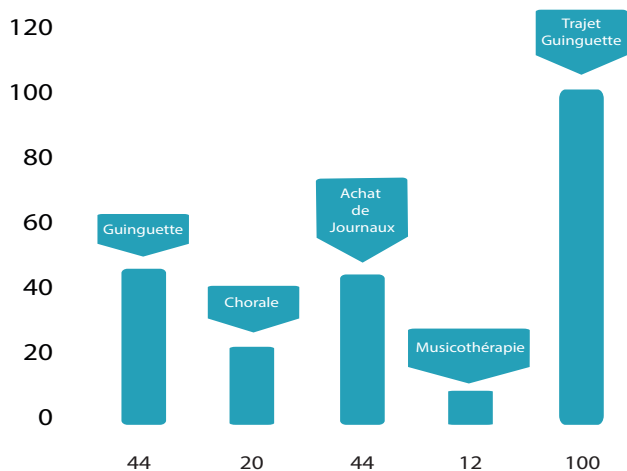


# DEPENSE SUBSIDES

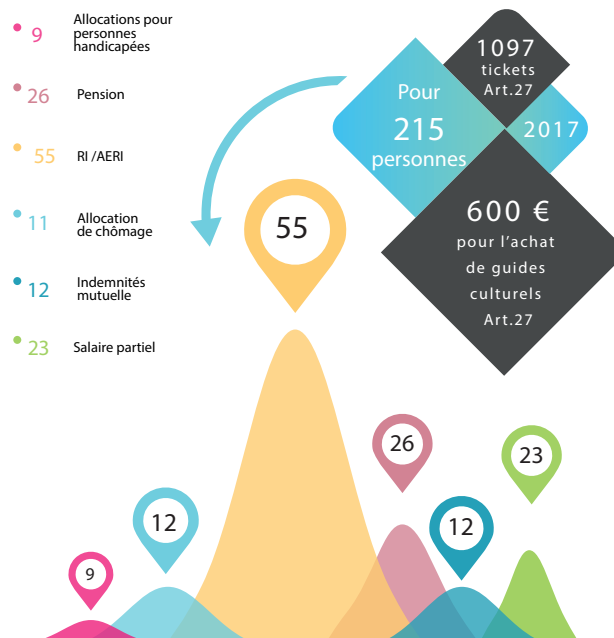


# MAISON DE REPOS

Source : Rapport unique (SPP IS)



# REPARTITION DES PERSONNES (+ LEUR FAMILLE) SELON LEURS REVENUS



# LA PETITE ENFANCE

Source : Rapport unique (SPP 15)

COÛTS TOTAUX (€)



● Frais scolaires : subvention

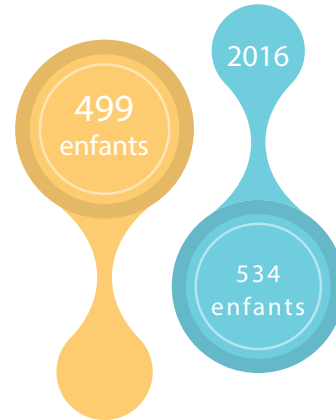
● Frais de crèche : subvention

● Frais paramédicaux : subvention

● Divers

499 enfants

Ont bénéficié d'une aide "petite enfance".  
Un même enfant peut être comptabilisé plusieurs fois.





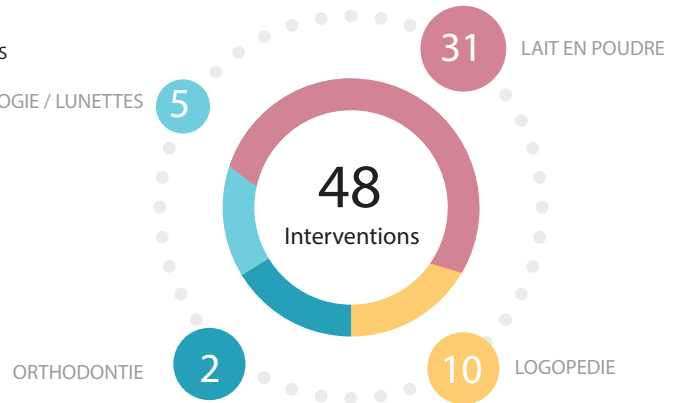
FRAIS SCOLAIRES - NOMBRE D'INTERVENTIONS

- 10 : Prime de rentrée scolaire
- 5 : Soutien scolaire / école de devoirs
- 12 : Piscine
- 1 : Internat
- 187 : Garderie / repas chauds
- 219 : Frais scolaires divers
- 6 : Arriérés scolaires

Source : Rapport unique (SPP IS)

FRAIS PARAMEDICAUX - NOMBRE D'INTERVENTIONS

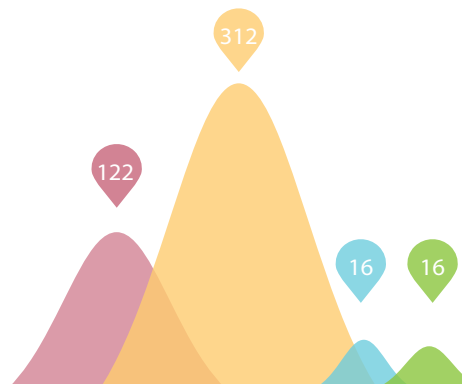
PSYCHOLOGIE / DERMATOLOGIE / LUNETTES



# LOGEMENT

Le logement en termes d'accompagnement

en 2017



- 122 : Présence aux séances infos
- 312 : Rendez-vous honorés
- 16 : Visites insalubrité
- 16 : Nombre de personnes participant aux tables du logement

Source : Base de donnée interne (Liste «Excel», agenda, liste de présence)



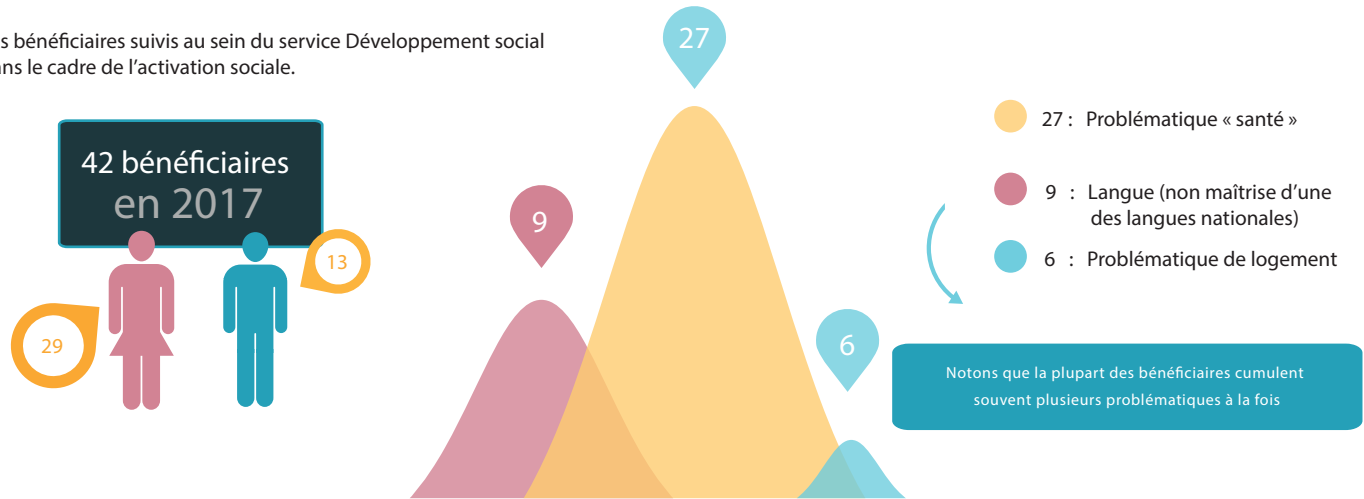
Le logement en termes d'aides financières

208  
demandes  
soumises  
au CSSS  
en 2017

- 28 : Arriérés de loyer / charges
- 38 : Premier mois de loyer
- 5 : Réquisitoire mois de loyer
- 47 : Prime d'installation
- 88 : Garantie locative
- 2 : Déménagement

# ACTIVATION SOCIALE

Les bénéficiaires suivis au sein du service Développement social dans le cadre de l'activation sociale.



Les collaborations dans le cadre de l'activation sociale :

La collaboration se réalise principalement dans le cadre de dossiers individuels. Les personnes, services et/ou instances avec lesquels nous avons collaborés en 2017 sont :

- Le planning familial de Jette
- L'ONE
- Le nouveau Centre Primavera
- Le Norois
- Le Centre d'entraide de Jette
- Le SAJ
- Le BAPA de Bruxelles
- La Halte-garderie de Jette
- Le Setis
- Le Phare
- La direction générale personnes handicapées

